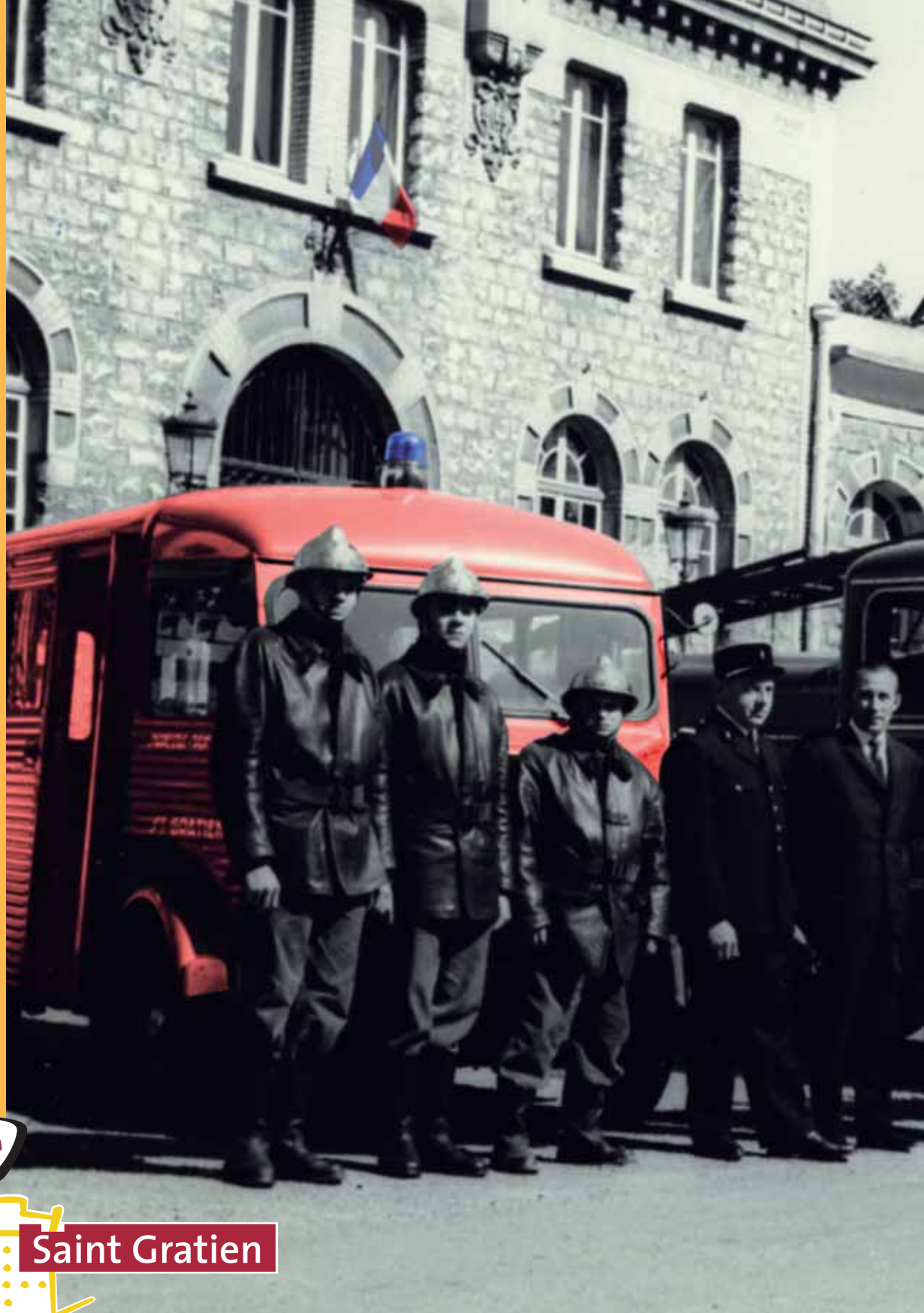


# SAINTE GRATIEN

Juin  
2006  
N°

85

magazine



Saint Gratien

**Histoire :**  
**sur les traces**  
**des sapeurs-pompiers...**

**Dossier :**  
**Connaître nos**  
**institutions**

Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur un papier recyclé blanchi sans chlore



## 6 BRÈVES DE QUARTIER

- Un immense succès pour la Fête des Voisins
- La parade costumée

## 7 EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

- Le contingent HLM : un partenariat renforcé entre la Ville et la préfecture
- Lutter contre l'habitat indigne

## 8 VIE DES ASSOCIATIONS

- La signature du cœur
- Les associations s'associent !

## 9 ACTION SOCIALE

- RMI, le point sur le "i"
- Plan Départemental d'Insertion (PDI) : mieux évaluer les actions d'insertion
- Enfance en danger : les numéros utiles



DOSSIER

10

## Connaître nos Institutions

## 14 JEUNESSE

- Le Rallye des Commerçants
- La Bulle itinérante revient cet été
- Du documentaire à la fiction
- Les crèches font leur carnaval !
- Réussite récompensée !

## 17 SENIORS

- Les jeunes Gratiennois, relais de l'Histoire...
- Une Fête des mères réussie pour nos seniors !

## 19 HISTOIRE

- Sur les traces des sapeurs-pompiers...

## 20 SPORT

- La Municipalité inaugure un nouvel équipement sportif de proximité
- Saint Gratien se distingue à la Roue du Lac
- Le Trio Relais Gratiennois, un vrai succès !
- Des Gratiennois Champions de France !

## 22 ACTUALITÉS

- La Journée de la Création d'Entreprises
- A la découverte des métiers de la fonction publique
- Azouz Begag, Ministre délégué à la Promotion de l'Égalité des Chances à Saint Gratien.
- Le passeport électronique
- Partez en vacances l'esprit tranquille, la police, elle, reste là !
- Un coiffeur au grand cœur !

## 24 CADRE DE VIE

- Le tri sélectif se fait aussi sous terre !
- Des commerces plus visibles
- La campagne à la ville
- 15 minutes de stationnement gratuit par jour

## 26 CULTURE

- La Médiathèque va fêter ses quatre printemps
- Un concert de choc !
- Du conte à la photo, il n'y a qu'un pas...
- Antonio Seguí s'expose

## 28 COUP DE CŒUR

- Guy Mahut, un fou de foot

## 29 INFOS PRATIQUES TRIBUNE LIBRE

## 30 COURRIER DES LECTEURS

“ Si on parle quotidiennement dans l'actualité des élus locaux on s'aperçoit que peu de personnes connaissent véritablement le fonctionnement de nos institutions.



Il est vrai que cela peut paraître compliqué, pourtant l'organisation administrative de la France est l'une des plus efficaces au monde et a souvent été copiée et adaptée, le cas échéant, aux spécificités de tel ou tel pays.

J'ai donc souhaité, mon passé de professeur me rattrape parfois, qu'à travers le dossier de ce magazine, un éclairage soit fait sur nos institutions afin de mieux les connaître et de mieux les appréhender.

A cet égard, je suis particulièrement satisfaite de constater que de nombreux enfants des écoles, à l'initiative de leurs enseignants, s'intéressent à la plus proche de leurs institutions : la Mairie.

Souvent, les questions posées par les enfants lorsqu'ils visitent la mairie sont pertinentes. On s'aperçoit rapidement qu'ils ont envie de comprendre comment tout cela fonctionne. La salle du Conseil municipal les intrigue et les pousse à poser des questions pour le moins très pragmatiques.

Ce travail fait dans les écoles mais aussi dans les collèges est primordial, car l'école de la République c'est aussi l'école du citoyen.

C'est là que l'on apprend les règles de vie et que les enfants découvrent ce que l'on appelle l'instruction civique.

Je pense qu'il est important que nous connaissions tous nos institutions, notamment à un an de grandes échéances électorales.

Le prochain dossier sera justement consacré au Parlement national et européen et à la Présidence de la République, tout le monde sera donc incollable pour les prochains rendez-vous électoraux !”

**Le Maire,  
Conseiller régional d'Ile-de-France,  
JACQUELINE EUSTACHE-BRINIO**

### SAINT GRATIEN MAGAZINE

E-mail : info@mairie-saintgratien.fr - Directeur de la publication : Jacqueline Eustache-Brinio  
Directeur de la rédaction : Jérôme Ragenard - Rédaction : Créativ'link - Service communication  
Photos : Service communication - Site internet : www.ville-saintgratien.fr  
Conception-réalisation : Ideecom - Impression : EDIPS imprimeur

## Le Groupe de quartier des Marais sensibilise les enfants à la prévention routière

Organisée en collaboration avec la Prévention routière, les membres du Groupe de quartier des Marais renouvellent le 7 octobre prochain, à proximité de l'Ecole Jean Moulin, la 4<sup>ème</sup> édition de l'opération de prévention routière "L'Ecole de la Route" avec la participation des sapeurs-pompiers de Saint Gratien. Diverses animations telles qu'un circuit vélo et une démonstration d'une opération de désincarcération seront au rendez-vous. L'objectif : sensibiliser tous les habitants et notamment les enfants (âgés de 8 à 12 ans) au respect des règles de conduite et les informer sur les techniques d'intervention des services de secours routier.

**Renseignements au 01 34 17 84 87**



Brochure disponible à l'accueil de la Mairie

## Le parcours du citoyen !

La loi du 28 octobre 1997 a instauré pour tous les jeunes français, garçons et filles, un véritable "parcours de la citoyenneté" se traduisant par un ensemble de devoirs civiques.

L'enseignement de Défense, 1<sup>ère</sup> étape obligatoire de ce parcours, est désormais intégré dans les programmes scolaires des classes de 3<sup>ème</sup> et de 1<sup>ère</sup>.

Le recensement obligatoire, 2<sup>ème</sup> étape, est une démarche civique essentielle. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tout jeune Français, âgé de 16 ans, doit se faire recenser à la Mairie de son domicile ou au consulat de France s'il réside à l'étranger. Cette obligation est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire. La Mairie (ou le consulat) remettra, au jeune Français, une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver pour l'inscription aux examens et aux concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire).

La Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD), 3<sup>ème</sup> étape, est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date du recensement et l'âge de 18 ans. La JAPD est une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire et la découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui la Défense aux jeunes. Un certificat de participation, obligatoire pour l'inscription aux examens et aux concours, sera ensuite remis au jeune.

### Renseignements

**Bureau du Service National de Versailles**  
**Caserne d'Artois - 9, rue Edouard Lefèvre - 78 000 Versailles**  
**Tél. : 01 30 97 52 52**  
**www.defense.gouv.fr**

## Horaires d'été de La Poste

Durant les vacances estivales, les horaires de La Poste seront modifiés. Du 1<sup>er</sup> au 26 août, la Poste des Raguenets sera ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et La Poste située dans le Cœur de Ville sera ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

**Poste des Raguenets : centre commercial des Raguenets - Tél. : 01 30 10 93 50**  
**Poste centrale : 44, rue des Raguenets - Tél. : 01 39 34 91 00**

## Videz vos caves et vos placards !



Familiale et conviviale, le jour de la brocante est idéal pour vider greniers, caves et placards.

Si vous vous sentez l'âme d'un chineur, vous y trouverez peut-être la perle rare que vous recherchez depuis longtemps !

Le dimanche 1<sup>er</sup> octobre  
 Cœur de ville

**Renseignements**  
**au Centre culturel du**  
**Forum : 01 39 89 24 42**

## Fermeture des boulangeries durant la période estivale

- **BOULANGERIE LECOINTRE**  
Centre commercial Hémonnot et rue du Général Leclerc  
Du 1<sup>er</sup> au 28 août inclus
- **PANIFICATION DES RAGUENETS**  
Centre commercial des Raguenets  
Du 1<sup>er</sup> au 31 août inclus
- **BOULANGERIE DE LA GARE**  
Du 5 au 20 août inclus
- **BOUL'PAIN**  
Centre commercial de la Terre aux clercs  
Du 30 juillet au 28 août inclus
- **BOULANGERIE PAUL**  
Village Paul  
Pas de fermeture
- **BOULANGERIE ROUSSEL**  
Rue Berthie Albrecht  
Du 3 juillet au 1<sup>er</sup> août inclus
- **LES DELICES DES RAGUENETS**  
Centre commercial des Raguenets  
Pas de fermeture

# UN IMMENSE SUCCÈS POUR LA FÊTE DES VOISINS

*Quelle réussite cette année encore pour l'opération "Immeubles en Fête" ! Pour la quatrième édition à Saint Gratien, en dépit du mauvais temps, la Fête des voisins a permis à près de 1500 Gratiennois de se rencontrer autour d'un verre amical le 30 mai dernier.*



Habitants de la rue d'Orgeval

**A**vec plus de 350 communes participantes en 2005 et 130 villes européennes soit un total de 4 500 000 personnes, l'opération "Immeubles en Fête" lancée en 1999, connaît un succès grandissant chaque année. Le but de cette initiative est de favoriser les rencontres entre voisins et de développer la convivialité afin de rompre avec l'anonymat et l'isolement qui règnent souvent dans les villes.

## Un succès grandissant

Lancée depuis 4 années à Saint Gratien, "Immeubles en Fête" a remporté cette année encore un vif succès. De quartiers en quartiers

et d'immeubles en immeubles, la Fête des voisins a fait le plein.

En effet, chaque point de rencontre a attiré environ une cinquantaine de personnes, soit un total d'environ 1500 Gratiennois sur la ville. Les membres des Groupes de quartier, avec l'aide du Service politique de la ville, avaient activement participé à la préparation de cette fête. En dépit du mauvais temps, les Gratiennois ont répondu présents à cette soirée. Par exemple, les habitants de la rue d'Orgeval s'étaient tous regroupés dans un garage pour passer une soirée conviviale autour de spécialités culinaires.

## Un soutien logistique

Comme chaque année, la Municipalité a apporté son soutien logistique aux initiatives des habitants en leur mettant à disposition des tentes, des tables et des chaises. Par ailleurs, des partenaires locaux, le magasin Champion et le bailleur SCIC Habitat Ile-de-France ont contribué à la réussite de la soirée.

À l'initiative de la ville de Saint Gratien, la Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency (CAVAM), a participé intégralement à l'opération en mettant à disposition des 8 villes de la CAVAM le kit

de communication de l'opération. Ainsi, la CAVAM est la première communauté d'agglomération à s'inscrire dans la démarche en France.

## Une Fête de Quartier aux Raguenets

Comme en 2005, "Immeubles en Fête" était l'occasion pour les habitants des Raguenets d'organiser une sympathique Fête de Quartier. La place Georgette Agutte a accueilli une série d'animations, organisées par le Service des sports et le Service jeunesse, puis une démonstration de percussions par le Cercle des Arts. La soirée s'est achevée avec des représentations musicales proposées par le Service scolaire et par un concert de jazz par GV Swing. De nombreux enfants et habitants du quartier se sont déplacés pour cette Fête de Quartier.

Cette édition 2006 n'a donc pas dérogé aux objectifs de cette Fête : faire connaissance avec ses voisins d'une manière ludique et originale, renouveler ou commencer une expérience enrichissante, renforcer les solidarités de voisinage en partageant un apéritif ou un simple repas, un moment de convivialité...

## LA PARADE COSTUMÉE

*Le Groupe de quartier du Bois Ruault, en partenariat avec le Service politique de la ville, a organisé le samedi 1<sup>er</sup> avril 2006 une parade costumée.*



Plus de 300 personnes, dont 180 enfants du Groupe scolaire Raymond Logeais, ont défilé à travers le quartier du Bois Ruault. Pendant plus de 2 heures, petits et grands se sont amusés avec les confettis, ont dansé sur des rythmes endiablés et ont partagé un moment gourmand autour de crêpes réalisées par les parents d'élèves. Vivement l'année prochaine !

## CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

### Pharmacie des Cyclades

Pharmacie Poncet

3, avenue John Kennedy

Tél. : 01 39 89 96 11

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 20h

Samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

## NOUVEAUX COMMERCES

### Magasin ED

Supermarché

Centre commercial des Raguenets

Tél. : 01 34 17 57 09

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Et le samedi sans interruption de 9h à 19h30

# LE CONTINGENT HLM : UN PARTENARIAT RENFORCÉ ENTRE LA VILLE ET LA PRÉFECTURE



**L**es logements sociaux sont repartis entre trois réservataires principaux : les collecteurs du 1% logement, réservé aux salariés des entreprises privées employant plus de 10 personnes, la Préfecture et la Mairie. La Préfecture et la Mairie, qui participent aux financements des constructions de logements HLM bénéficient donc de réservations sur certains logements.

Il existe un partenariat étroit dans le processus d'attribution des logements sociaux entre les services municipaux et préfectoraux.

Pour officialiser et améliorer cette collaboration, le Conseil municipal du 18 mai dernier a autorisé le Maire à signer une convention de délégation partielle du contingent préfectoral. La Commune s'engage donc à respecter des conditions précisées par cette convention et devra attribuer une partie de ces logements à des demandeurs relevant des accords collectifs (bénéficiaires minima sociaux, logés en foyer, demandeurs depuis plus de trois ans...).

**Renseignements : service logement au 01 34 17 84 36**

## LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE

**L**a problématique du logement est devenue au fil des années, un enjeu majeur pour les familles franciliennes, que ce soit pour les jeunes étudiants ou travailleurs, pour les familles à revenus modestes ou pour les personnes retraitées. Le Maire, Jacqueline Eustache-Brinio, tient à défendre la réalisation d'habitat en accession et de logements sociaux pour lutter notamment contre la pénurie de logements et contre l'habitat indigne.

Dans un premier temps, la Mairie rachète des immeubles insalubres. La Commune cède, dans un second temps, ces immeubles à des sociétés d'HLM qui réhabilitent le bien et relogent des locataires. Ces logements sont transformés en habitat social moderne et confortable.

Dans cette optique, le Conseil municipal du 18 mai dernier a donc décidé la vente au bailleur VALESTIS de la propriété située au 14 avenue Custine au prix de 170 000 € dans le but de réaliser des logements sociaux. Elle participe à cette opération à hauteur de 75 000 €. Il a aussi délibéré sur l'acquisition et la vente au même prix, 320 000 €, de

l'immeuble sis 41 boulevard Pasteur au bailleur VALESTIS. La société HLM remettra en état ces deux propriétés et assurera la gestion locative des logements.



*La propriété située au 14 avenue Custine sera vendue au bailleur VALESTIS pour réaliser des logements sociaux.*



*Guy Descouts*

Le Conseil municipal du 18 mai dernier a délibéré pour la nomination de Guy Descouts en tant que Conseiller municipal délégué au développement économique.

Il remplacera pour cette fonction Jean-Claude Levilain, Maire-adjoint chargé des finances et, dans un souci de cohérence, Vladimir Matcovich à la Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency (CAVAM).

### ERRATUM

Une erreur est survenue dans la dernière parution du Saint Gratien Magazine sur l'article "Respecter les délais d'emprunts de la Médiathèque !".

Depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier, la durée et quotas de prêts ont changé à la Médiathèque Théodore Monod.

Les enfants peuvent dorénavant emprunter cinq livres pour trois semaines.

Concernant le multimédia, les jeunes peuvent garder les produits pour deux semaines au lieu d'une et ils ont la possibilité d'emprunter deux CD et un DVD ou trois CD d'un coup pour ceux qui ne prennent pas de DVD.

# LA SIGNATURE DU CŒUR

*Saint Gratien et l'association Enfance et Partage sont fiers de faire route ensemble. Parce que la maltraitance et les différentes formes de violences aujourd'hui en France touchent tout le monde et notamment les plus petits, la Ville a souhaité participer à sa manière à cette lutte et aider cette association en mettant à sa disposition des locaux à la Maison des Services Publics pour son antenne départementale.*



**L**e 27 avril dernier, le Maire, Jacqueline Eustache-Brinio, a souhaité officialiser cet accord en conviant un grand nombre de personnes à la signature de convention de partenariat. Béatrice Chevassus, Vice-Présidente de l'association et Christine Defilippo, Déléguée du comité départemental du Val d'Oise, accompagnées notamment de toute l'équipe du Service politique de la ville étaient au rendez-vous.

Tous étaient très fiers et également très émus d'avancer ensemble pour combattre ce fléau.

"Enfance et Partage" lutte depuis près de 30 ans pour la reconnaissance et la défense des Droits de l'Enfant. "En France, sa mission est de porter assistance aux enfants victimes de la maltraitance, que ce soit de violences physiques ou psychologiques, de négligences graves ou d'abus sexuels", a rappelé la Vice-Présidente.

Parce que prévenir est toujours mieux que guérir, cette association mène des actions d'information, de communication et de prévention auprès des enfants, à la demande des établissements scolaires ainsi qu'auprès d'adultes concernés par le monde de l'enfance. Plus de 400 bénévoles, motivés et engagés, reçoivent des formations psychologiques, pédagogiques mais aussi juridiques sur la protection sociale et judiciaire des enfants. Ils sont présents sur toute la France pour faire de la prévention, c'est-à-dire apprendre à libérer la parole de l'enfant et pour cela les sensibiliser à un certain nombre de règles d'autoprotection. Il faut que l'enfant apprenne à connaître ses droits, à écouter son corps et à exprimer ce qu'il ressent. Il doit également savoir parfois dire "non" à un adulte et arriver à trouver confiance en un autre. Mais le travail de tous ces bénévoles, c'est surtout de lui certifier que nul n'a le droit de porter atteinte à son corps, car c'est un délit ou un crime condamné par la loi.

Béatrice Chevassus a également rappelé à tous le Numéro Vert d'Enfance et Partage, le 0800 05 12 34, fonctionnant du lundi au samedi de 9h à 19h.

Il a pour vocation d'écouter, de soutenir, de conseiller et d'orienter les enfants et adultes qui appellent. Ce numéro national est gratuit et tous peuvent rester entièrement anonymes s'ils le souhaitent.

Les permanences du Comité local d'Enfance et Partage du 95 seront assurées à la Maison des Services Publics les lundis et jeudis de 10h à 12h et les mardis de 14h à 16h.

**Renseignements au 01 39 34 41 07 ou 0800 05 12 34**

## LES ASSOCIATIONS S'ASSOCIENT !

Comme chaque année, plus d'une cinquantaine d'associations gratiennoises seront présentes à la "Journée des Asso" qui se déroulera le samedi 9 septembre prochain.

Que vous soyez sportif, que vous ayez l'oreille musicale ou que vous soyez plutôt manuel, vous y trouverez forcément l'association qui vous correspond.

**Samedi 9 septembre 2006, de 10h à 18h.  
Centre culturel du Forum  
Place François Truffaut  
Renseignements au 01 39 89 24 42**



## RMI, LE POINT SUR LE "I"

*Le RMI octroie un revenu minimum aux plus démunis qui s'engagent, parallèlement, à entreprendre des démarches d'insertion ou de réinsertion. Mais la partie "insertion" du RMI, pour être réellement efficace, comme à Saint Gratien, nécessite un réel engagement des services sociaux et des bénéficiaires. Interview du Maire, Jacqueline Eustache-Brinio, Présidente du CCAS.*

### L'insertion des Rmistes vous semble-t-elle satisfaisante ?

*"L'insertion des Rmistes doit être liée à une vraie logique de parcours d'insertion. On constate aujourd'hui que beaucoup de bénéficiaires ne sont pas suffisamment engagés dans de réels parcours d'insertion. Le RMI doit être le départ d'un engagement commun qui doit mener les bénéficiaires vers une volonté d'insertion afin d'éviter qu'ils s'installent dans le RMI à long terme."*

### Que préconisez-vous pour que l'insertion gagne en efficacité ?

*"Je crois qu'il faut impérativement instruire chaque dossier de Rmiste en se donnant des*

*objectifs clairs, réalistes et surtout sur le court et moyen terme. Effectuer un bilan de compétences, par exemple, est une démarche rapide. Le bénéficiaire devrait s'engager très vite dans un nouvel objectif. La collectivité s'engage à aider les plus démunis, à les soutenir dans leurs démarches pour se réinsérer. Mais cet engagement doit être réciproque. Chacun a des droits, mais aussi des devoirs. Surtout, je suis persuadée que l'on ne rend pas service aux Rmistes en les inscrivant dans des parcours d'insertion peu clairs et peu contraignants. A Saint Gratien, l'agent chargé du RMI tente, malgré les difficultés, d'orienter ainsi ses actions au quotidien".*

**Service RMI : 01 34 17 84 57**



## ENFANCE EN DANGER : LES NUMÉROS UTILES

*Signaler un enfant en danger, c'est le protéger. Ces numéros de téléphone peuvent sauver des enfants victimes de violences ou de maltraitements.*

### • Enfance en danger : 119

Toute personne peut signaler un enfant qui lui semble en danger à ce numéro. L'appel peut être anonyme. Parmi les signes qui peuvent alerter : les traces de coups, une baisse brutale des résultats scolaires, un enfant qui se referme sur lui-même, perd l'appétit, le sommeil...

### • Action sociale du Conseil général : 01 30 30 31 31

(du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30)

### • Jeunes Violence Ecoute : 0 800 20 22 23

Ce numéro, anonyme et gratuit, permet d'écouter et de conseiller les jeunes victimes de violences scolaires, d'injures, de racket.

### • Service social de la Ville : 01 34 17 09 99

Vous pouvez également contacter une assistante sociale de la ville qui vous conseillera et vous orientera.

### • Association Enfance et Partage : 0 800 05 12 34 Numéro de l'antenne de Saint Gratien : 01 39 34 41 07

Sa mission est de porter assistance aux enfants victimes de la maltraitance. Les permanences du Comité local d'Enfance et Partage du 95 sont assurées à la Maison des Services Publics les lundis et jeudis de 10h à 12h et les mardis de 14h à 16h. (Voir l'article consacré à l'association "Enfance et Partage", page 8).

## PLAN DÉPARTEMENTAL D'INSERTION (PDI) : MIEUX ÉVALUER LES ACTIONS D'INSERTION

Le PDI 2006-2008 repose sur un diagnostic partagé qui met en lumière les caractéristiques des populations en situation ou en risque d'exclusion, ainsi que les forces et les faiblesses de notre dispositif d'insertion.

Ce dernier s'est enrichi au fil des années de plusieurs opérateurs, notamment associatifs, spécialisés dans l'accompagnement des bénéficiaires du RMI. Ils portent dans le cadre du partenariat conventionnel qui les lie au Conseil général sur des projets divers axés sur tous les volets de l'insertion de l'emploi à la santé.

Le partenariat RMI/CREF s'articule autour de la collaboration entre le service RMI et la conseillère à l'emploi du CREF. Elle est chargée de suivre les bénéficiaires en recherche d'emploi et de leur apporter un appui technique dans le cadre de leurs démarches d'insertion :

- salle informatique avec un accès à Internet dans le cadre de la recherche d'emploi
- initiation à l'outil informatique
- mise en relation avec les employeurs (offre interne CAVAM)
- presse spécialisée à disposition
- salle de documentation (recherche centre de formation, fiches cidj, fiches métiers)...

# Connaître nos Institutions



Nous vous proposons de faire le point sur l'ensemble de nos institutions afin de mieux les comprendre. Nous traiterons dans ce premier volet des collectivités territoriales.

## ■ LA DÉCENTRALISATION, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La décentralisation est un transfert de compétences de l'État à des institutions distinctes de lui, ici, les collectivités territoriales. Celles-ci bénéficient alors d'une certaine autonomie de décision et de leur propre budget (principe de libre administration) sous la surveillance d'un représentant de l'État

(l'autorité de tutelle), le Préfet par exemple. Il aura fallu près de 20 ans pour que la décentralisation aboutisse depuis les lois Defferre de 1982 jusqu'à la promulgation de la loi relative aux libertés et responsabilités locales d'août 2004 qui marque l'achèvement de la décentralisation.

## ■ COLLECTIVITÉ LOCALE, COLLECTIVITÉ TERRITORIALE : QUELLES DIFFÉRENCES ?

L'expression "collectivité locale" désigne dans le langage courant ce que la Constitution nomme "collectivité territoriale". En effet, jusqu'à la révision constitutionnelle du 28 mars 2003, les deux termes apparaissaient dans la Constitution mais depuis seule l'expression collectivité territoriale figure dans la Constitution.

Les collectivités territoriales par exemple, la Commune, sont des structures administratives françaises, distinctes de l'administration de l'État, qui doivent prendre en charge les intérêts de la population d'un territoire précis. Les collectivités territoriales ne suivent cependant pas toutes les mêmes règles de fonctionnement et n'ont pas toutes le même statut.

## ■ L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE LOCALE

L'organisation administrative locale de la France se caractérise par une superposition des niveaux administratifs et un nombre très élevé de collectivités locales. Depuis la décentralisation, il existe trois niveaux de collectivités locales de plein exercice : la Commune, le Département et la Région.

A ces trois niveaux s'ajoutent les structures de coopération intercommunale comme la Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency (CAVAM) par exemple.

plus de 3500 habitants, le Conseil municipal est élu au scrutin de liste à 2 tours selon un mode mixte et dans les Communes de moins de 3500 habitants au scrutin majoritaire à 2 tours avec possibilité de panachage.

Depuis les élections municipales de 2001, la parité est imposée sur les listes électorales. Ainsi, on a pu assister à une entrée massive des femmes dans les Conseils municipaux : la proportion de femmes dans ces assemblées est passée de 25,7 % en 1995, à 47,5 % en 2001. Cependant, il n'y a actuellement que 6,7 % de femmes maires dans ces Communes, contre 4,4 % en 1995.

Une fois élus, les Conseillers municipaux, dont le nombre varie entre 9 et 69 membres selon la taille de la commune, élisent le Maire parmi eux.

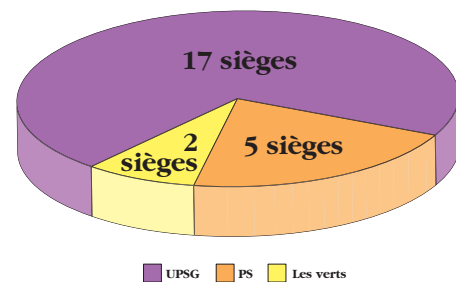
### • La Commune

Plus petite subdivision administrative mais aussi la plus ancienne, puisqu'elle a succédé aux villes et paroisses du Moyen-âge, elle a été instituée en 1789 avant de connaître un début d'autonomie avec la loi du 5 avril 1884, véritable charte communale.

La Commune est gérée par un Conseil municipal élu au suffrage universel direct tous les 6 ans. Néanmoins, à titre exceptionnel, le Législateur (Parlement) peut rallonger la durée de la mandature en fonction du calendrier électoral pour ne pas surcharger une année par de trop nombreux rendez-vous électoraux. Ce sera le cas pour les prochaines élections municipales et cantonales puisqu'elles se dérouleront en 2008 au lieu de 2007.

Le mode de scrutin est différent selon le nombre d'habitants. En effet, dans les Communes de

### La représentativité politique du Conseil municipal de Saint Gratien





Hôtel de ville de Saint Gratien

## COMMENT CELA SE PASSE À SAINT GRATIEN ?

A Saint Gratien, on compte 33 Conseillers municipaux dont 8 Maires-adjoints et 2 Conseillers municipaux délégués qui détiennent chacun une délégation de signature concernant une compétence propre :

- 1<sup>er</sup> adjoint : Vincent PALLAIN : urbanisme
  - 2<sup>ème</sup> adjoint : Sophie Echegu-Sanchez : affaires scolaires et périscolaires
  - 3<sup>ème</sup> adjoint : Jean-Claude Levilain : finances
  - 4<sup>ème</sup> adjoint : Didier Logerot : sports
  - 5<sup>ème</sup> adjoint : Claudine Penel : affaires générales et sécurité
  - 6<sup>ème</sup> adjoint : Vladimir Matcovich : environnement, travaux, commerce, anciens combattants
  - 7<sup>ème</sup> adjoint : Anne Bernardin : relation avec les partenaires économiques, emploi et formation
  - 8<sup>ème</sup> adjoint : Karine Berthier : affaires culturelles, petite enfance.
  - Conseiller municipal délégué à la vie associative : Gilles Reynes
  - Conseiller municipal délégué au développement économique : Guy Descouts.
- Le Conseil municipal se réunit tous les 2 mois en moyenne dans la Salle des Mariages en Mairie. La séance est publique mais les citoyens présents ne peuvent pas intervenir. L'ordre du jour du prochain Conseil est affiché publiquement 15 jours au moins avant sa tenue sur tous les panneaux administratifs de la ville et sur Internet. Le compte-rendu du Conseil fait l'objet d'un affichage public obligatoire que vous pouvez également retrouver sur Internet.

Le Maire est l'exécutif de la Commune qu'il représente et dont il gère le budget. Il est l'employeur du personnel communal et exerce les compétences de proximité.

Les compétences des communes sont identiques quelle que soit leur taille. Elles ont une vocation générale instituée par la loi du 5 avril 1884 : *"le Conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune"*. Si la Commune est l'échelon qui a été le moins concerné par la décentralisation, ses missions ont néanmoins été élargies.

Les compétences traditionnelles, en partie liées à la fonction de représentant de l'État dans la Commune du Maire, sont notamment

- les fonctions d'état civil : enregistrement des mariages, des naissances et des décès...
- les fonctions électorales : organisation des élections, révision des listes électorales...
- l'action sociale : gestion des garderies, des crèches, des foyers de personnes âgées...
- l'enseignement : depuis la loi Ferry de 1881, l'école primaire est communale, elle gère la construction, l'entretien et l'équipement des établissements,

- l'entretien de la voirie communale,
- l'aménagement (logement social, zones d'activités, assainissement, protection des sites...)
- la protection de l'ordre public grâce aux pouvoirs de police du Maire...

A Saint Gratien, le Conseil vote le budget de la Commune en décembre de chaque année (32 millions d'euros). Les choix et les orientations budgétaires permettent aux Communes de financer à la fois les équipements urbains mais aussi l'administration représentée par ses agents en terme de fonctionnement. Aujourd'hui, on compte 36 778 Communes (dont 162 dans les Départements et territoires d'Outre-Mer). Parmi ces Communes, plus de 23 000 ont moins de 3 500 habitants et 3 500 n'ont pas plus de 100 habitants. Malgré les disparités de tailles, toutes possèdent les mêmes compétences et la même organisation administrative à l'exception de Paris, Lyon et Marseille.

**Mairie de Saint Gratien**  
**Place Gambetta - 95210 Saint Gratien**  
**Tél. : 01 34 17 84 84**  
**[www.ville-saintgratien.fr](http://www.ville-saintgratien.fr)**

## • Le Département

Création de la Révolution, le Département devient collectivité locale autonome, avec un organe délibérant et un exécutif élus par la loi du 10 août 1871.

Au sens strict, le Conseil général est l'assemblée délibérante du département, en tant que collectivité territoriale, formée par la réunion des Conseillers généraux. Dans un sens plus général, ce terme a fini par désigner la collectivité elle-même.

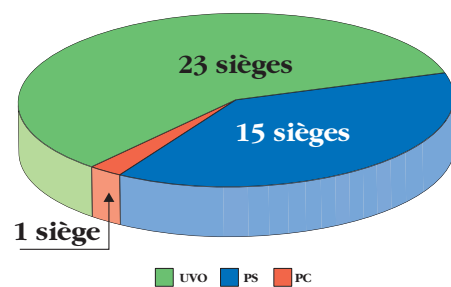
Les électeurs élisent un Conseiller général par canton au suffrage universel direct, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, pour 6 ans. Tout comme les élections municipales, la durée du mandat peut être exceptionnellement prolongée d'un an. Les Conseillers généraux sont renouvelés par moitié tous les 3 ans.

Le Val d'Oise compte 39 cantons dont Saint Gratien, ville-canton. Le Conseiller général de Saint Gratien est François Scellier.



Le Val d'Oise : 39 cantons

## La représentativité politique dans le département du Val d'Oise



## Chiffres clés du Val d'Oise :

Président du Conseil général :

François SCHELLIER

Nombre de cantons :

39 (39 conseillers généraux)

Nombre de Communes : 185

Nombre de Communes de plus de 3500 habitants : 59

Population : 1 105 464 habitants

Lors de la réunion qui suit chaque renouvellement, le Conseil général, présidé par son doyen d'âge, élit son président.

Le Conseil général, depuis la loi de décentralisation de 1982, "règle par ses délibérations les affaires du département" en particulier la création des services publics départementaux, la gestion des biens des départements et son budget.

Il se réunit au moins une fois par trimestre, à l'initiative de son Président, ou à la demande de la commission permanente ou du tiers de ses membres, sur un ordre du jour déterminé.

La majorité absolue de ses membres est nécessaire pour que ses délibérations (décisions prises par l'assemblée) soient valables.

Sauf cas exceptionnel, les séances sont ouvertes au public.

Le Président, exécutif du Département, prépare et exécute les délibérations du Conseil général, gère le budget et dirige le personnel.

Il est assisté d'une commission permanente au sein de laquelle sont élus les Vice-Présidents. Le Département a de larges compétences dont :

- l'action sociale (RMI/RMA, etc.)
- la construction et l'entretien des collèges
- le remembrement rural
- l'organisation des transports scolaires...
- les voiries départementales dont les anciennes routes nationales
- les Services départementaux d'incendie et de secours

On compte 100 départements (dont 4 d'outre-mer).

Conseil général du Val d'Oise

Hôtel du département

2, le Campus - 95 032 Cergy Pontoise

Tél. : 01 34 25 30 30 - www.cg95.fr

## • La Région

Structure la plus récente de l'administration locale française, la Région est devenue collectivité territoriale en mars 1986, date de la première élection des Conseillers régionaux ; son existence a été consacrée par la révision constitutionnelle du 28 mars 2003.

Les Conseillers régionaux sont élus pour six ans, au scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle, avec une prime majoritaire à la liste arrivée en tête du 1<sup>er</sup> tour. Les listes sont déposées au niveau régional, mais les candidats sont répartis entre les départements (on parle de "sections départementales") constituant la Région. Depuis juin 2000, la parité est imposée sur les listes, ce qui a permis également de féminiser largement le visage des assemblées régionales tout comme celui des Communes ou du Sénat.

Le Conseil régional est l'assemblée délibérante de la Région. Il est composé des Conseillers régionaux et règle par ses délibérations les affaires de la Région. Il émet des avis sur les problèmes de développement et d'aménagement pour lesquels il doit être obligatoirement consulté.

De façon similaire aux Conseils généraux, la commission permanente est une émanation du Conseil régional, composée du Président et des Vice-Présidents du Conseil régional ainsi que d'un ou plusieurs autres membres. Le Conseil peut lui déléguer une partie de



ses fonctions, à l'exception de celles concernant le vote du budget, l'approbation du compte administratif (budget exécuté). La commission permanente remplace de fait le Conseil entre ses réunions.

## Comment fonctionne le Conseil régional ?

Le Président du Conseil régional dirige la Région, en tant qu'organe exécutif, assisté de la commission permanente et du bureau.

L'élection du Président a lieu lors de la première session, le vendredi suivant le renouvellement du Conseil régional. Il est élu par le conseil et parmi ses membres à la majorité absolue aux deux premiers tours de scrutin, à la majorité relative au troisième tour. La durée de son mandat est de six ans. Ses attributions sont en grande partie identiques à celles du Président du Conseil général :

- il réunit le Conseil, qu'il préside et dont il assure la police (ordre du jour, suspensions de séance, rappel du règlement...);

## Chiffres clés de la Région Ile-de-France :

Président du Conseil régional :

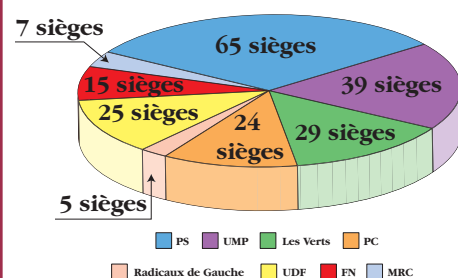
Jean-Paul Huchon

Nombre de départements : 8

Nombre de communes : 1281

Population : 11 264 000 (Insee : 2004) soit 19% de la population française

## La représentativité politique à la Région Ile-de-France



- il prépare et assure l'exécution des délibérations du Conseil. Ainsi, il prescrit les recettes et ordonne les dépenses. Il signe les arrêtés et les conventions de la Région qu'il représente en justice. Chaque année, il rend compte au Conseil régional de la situation de la Région ;

- il est le chef de l'administration régionale. Il dispose en cas de besoin des services déconcentrés de l'État ;

- il gère le domaine régional.

Le Président peut déléguer une partie de ses fonctions à des Vice-Présidents désignés parmi les membres de la commission permanente. Ils forment le bureau.

## Quelles sont les compétences de la Région ?

Différentes compétences ont été attribuées par l'Etat aux Régions. Il s'agit principalement des lycées, de l'apprentissage, de la formation professionnelle, de l'aménagement du territoire, des transports ferroviaires, des transports publics routiers interdépartementaux. Les lois de décentralisation ont donné à la Région une vocation essentiellement économique.

Acteur incontournable des collectivités locales, le Conseil régional est devenu en quelques années un partenaire privilégié du développement des Communes notamment, tout comme l'est le Conseil général au plan départemental.

La Région a un rôle privilégié dans la planification qui consiste à programmer la réalisation d'infrastructures importantes. Le Contrat de plan permet ainsi aux Communes d'effectuer des projets plus ambitieux grâce à un soutien financier important du Conseil régional.

Le contrat régional 2005-2010 va permettre à Saint Gratien de réaliser 3 grands projets : la création d'un Parc urbain cette année (estimé à 626 651 euros), l'aménagement du Centre culturel du Forum en 2007/2008 (estimé à 675 375 euros) et l'aménagement du pôle des Cressonnières (estimé à 812 238 euros). Le soutien financier de la Région s'élève à environ 1 030 000 euros pour Saint Gratien. Il y a en France 26 régions dont 4 d'outre-mer.

Conseil régional d'Ile-de-France

33, rue Barbet de Jouy

75007 Paris

Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

## L'INTERCOMMUNALITÉ

L'expression "intercommunalité" désigne les différentes formes de coopération existant entre les communes.

Si la coopération intercommunale est apparue voici plus de cent dix ans (loi du 22 mars 1890) avec la création du syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), les lois du 6 février 1992 et du 12 juillet 1999 l'ont renforcée puis simplifiée. Enfin, certaines dispositions de la loi du 13 août 2004 ont permis d'en améliorer le fonctionnement.

L'intercommunalité permet aux Communes de se regrouper au sein d'un

Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), soit pour assurer certaines prestations (ramassage des ordures ménagères, assainissement, transports urbains...), soit pour élaborer de véritables projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme. Depuis la loi de 1999, les Communes ne peuvent pas adhérer à plus d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale.

À la différence des collectivités territoriales, les structures intercommunales n'ont que des compétences limitées (principe de spécialité).

Les Communes leur transfèrent les attributions nécessaires à l'exercice de leurs missions et elles se trouvent investies, à leur place, des pouvoirs de décision et exécutif (principe d'exclusivité). Pour les représenter les Communes délibèrent pour désigner leurs représentants au sein de chaque Conseil municipal.

On distingue deux types d'intercommunalité :

- la forme souple ou associative, financée par les contributions des communes qui en sont membres. Elle leur permet de gérer ensemble des activités ou des services publics ;

- la forme approfondie ou fédérative (dite à fiscalité propre), caractérisée par l'existence de compétences obligatoires et optionnelles et par une fiscalité propre. C'est le cas de la CAVAM.

### • La Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, Saint Gratien fait partie d'une Communauté d'agglomération (EPCI) : la CAVAM, Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency. Elle regroupe 8 Communes au total : Andilly, Deuil-la-Barre, Groslay, Margency, Montmagny, Montmorency, Soisy-sous-Montmorency et Saint Gratien soit au total plus de 100 000 habitants.

Lors de la création de la CAVAM, quatre compétences obligatoires lui ont été transférées :

- l'aménagement du territoire,
  - le développement économique,
  - la politique de la ville,
  - l'équilibre social de l'habitat (sur le territoire communautaire),
- Pour les compétences optionnelles, ont été choisies à l'origine :

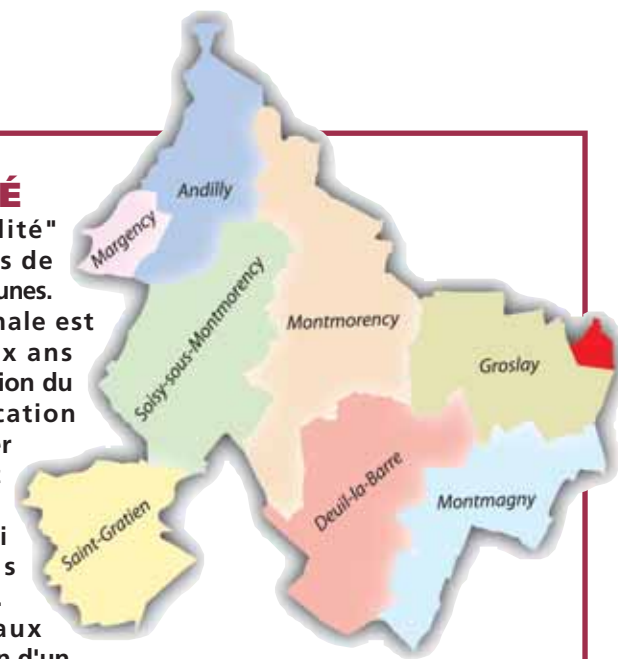
- la voirie et les parcs de stationnement,
- la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie,
- la construction, l'aménagement et l'entretien des équipements sportifs et culturels.

Le Conseil communautaire est aujourd'hui composé de 56 élus choisis parmi les 8 communes de la CAVAM soit 7 représentants par commune.

CAVAM

19 bis, rue de la Tourelle - 95170 Deuil-La-Barre

Tél. : 01 30 10 91 61 - [www.agglo-cavam.fr](http://www.agglo-cavam.fr)



# Le Rallye des Commerçants

Les enfants des Centres de loisirs maternels et primaires (uniquement du CP) ont participé au Rallye des Commerçants, organisé pour la deuxième année consécutive, le 31 mai dernier.



## Les règles du jeu étaient simples...

D'un côté, cinq commerçants (une boucherie, un fleuriste, une agence de voyages et deux boutiques cadeaux), situés dans le Cœur de ville ont participé à cette manifestation. Chacun d'entre eux a réfléchi préalablement

à des questions simples portant sur son activité, les spécificités de son métier... et les a inscrites au dos d'une pièce d'un puzzle : "Donnez-moi trois sortes de viandes", "Pourquoi appelle-t-on cette fleur hortensia ?"... De l'autre, plus de vingt-cinq enfants du Centre de loisirs maternel et une vingtaine d'enfants du Centre de loisirs primaire,

étaient répartis par petits groupes de huit ou neuf et encadrés par les animateurs des Centres. Ils étaient à la recherche des pièces d'un puzzle et ont disposé de deux heures, de 10h à midi pour le constituer. Pour obtenir une pièce, ils devaient d'abord répondre correctement aux questions posées par les commerçants participant à ce Rallye.

Les objectifs de ce Rallye étaient de découvrir les métiers et activités de chacun des commerçants autour d'une activité pédagogique et ludique à la fois... mais aussi, obtenir toutes les pièces du puzzle !

Une fois ces pièces assemblées, le puzzle révélait le logo de la ville. Il fut par la suite exposé dans un des Centres de loisirs.

Le résultat : des commerçants ravis d'avoir participé à ce Rallye et d'avoir pu expliquer à ces enfants les rouages de leurs métiers et ce pourquoi ils aiment leur métier.

Au final, ce sont des enfants enchantés et fiers d'avoir réussi leur pari qui ont profité d'un goûter. Une manière conviviale de féliciter tous les participants et de permettre aux "petits" de rencontrer les "grands".

# La Bulle itinérante revient cet été

La Bulle itinérante s'adresse aux 12/20 ans qui ne peuvent pas se rendre dans les structures municipales de loisirs. Sous la tente bleue, les animateurs du Service jeunesse les accueillent tous les jours de l'été, de 15h à 19h.

Ils se déplacent dans tous les quartiers à la rencontre de tous les jeunes Gratiennois qui le souhaitent. En juillet, la Bulle itinérante sera le lundi au Forum, le mardi et le jeudi sur le quartier des Marais et le mercredi place Albert Camus. En août, elle sera le lundi au Forum, le mardi et le jeudi aux Marais, le mercredi et le vendredi place Marcel Cerdan aux Raguénets. Au programme, de nouvelles animations : jeux de société, djembé, hip hop...

Inédit à Saint Gratien, du 24 au 28 juillet un mur d'escalade sera installé dans différents quartiers pendant les vacances d'été. Alors profitez de cette semaine pour découvrir et pratiquer de nouveaux sports extrêmes !

Une soirée sera organisée le mercredi 26 juillet où les parents seront également invités à participer à diverses animations.

Enfin, durant tout l'été, la Bulle itinérante proposera aux jeunes de les initier à l'élaboration de "carnets de voyage", une opération organisée par la Médiathèque dans le cadre de son quatrième anniversaire prévue en octobre prochain.

**Renseignements au 01 34 12 54 03**



# Du documentaire à la fiction

Dans le cadre du dispositif "Un été au ciné... ciné ville", organisé par ARCADI (Action Régionale pour la Création Artistique et la Diffusion en Ile-de-France), quatre actions sont menées : 2 séances spéciales organisées par le cinéma Les Toiles, une au printemps, l'autre en automne, 1 atelier spécifique et 1 projection en plein air.

## L'atelier spécifique : la réalisation d'un court métrage sur le Château Catinat



Réalisation d'un court métrage au Château Catinat

Jean-Pierre Lenoir, réalisateur, a proposé cinq projets de courts métrages sur la notion de chantiers dans la ville, dont la thématique était "Hier, demain, la ville". Comment se construit notre ville ? Comment évolue-t-elle ? Quels échanges existent-ils entre les ouvriers et les habitants du quartier ? En quoi consistent exactement les métiers de ces personnes travaillant sur les chantiers ? Pour répondre à ces questions, sept filles et un garçon se sont lancés dans l'aventure...

Le projet piloté par le Service jeunesse, en partenariat avec le cinéma Les Toiles et la FESC (Forum Education Science Culture), porte sur la rénovation du Château Catinat, support à la réalisation du court métrage. Le Château Catinat, monument emblématique de Saint Gratien, mémoire de l'histoire de la commune, accueillera à partir du 2<sup>ème</sup> semestre 2006 la Direction de l'Action sociale et une salle d'exposition.

Depuis le 18 avril dernier, ces jeunes travaillent à la réalisation d'un documentaire-fiction sur cette thématique. Après dix-huit séances de quatre heures chacune, ils devront présenter (autour du 10 juillet) un court métrage d'une dizaine de minutes. Ce dernier devrait normalement être diffusé à la rentrée.

## Le ciné prend l'air

L'opération "Un été au ciné... cinéville", proposée par ARCADI a pour but de favoriser l'accès à l'art cinématographique dans les quartiers en organisant notamment des séances spéciales et des ateliers.

Saint Gratien participe depuis 3 ans à ce

dispositif en proposant la projection d'un film en plein air dans le quartier des Raguenets. Le comité de sélection, composé de jeunes Gratiennois, de représentants de Groupes de Quartiers, de représentants d'associations et d'animateurs, en partenariat avec le cinéma Les Toiles, a donc assisté à deux séances de projections. Tous ont visionné quatre films et rempli au fur et à mesure une grille de lecture.

Le choix fut dur mais au final, c'est le film de Tim Burton "Mars Attack" qui sera diffusé le 22 juillet prochain à 22h, Place Georgette Agutte. Petit résumé : "Effervescence sur la planète Terre. Les petits bonhommes verts ont enfin décidé de nous rendre visite. Ils sont sur le point d'atterrir dans leurs rutilantes soucoupes. La fièvre des grands jours s'empare de l'Amérique dans une comédie de science-fiction nostalgique des années 60".

Alors, soyez tous au rendez-vous le samedi 22 juillet prochain !

Une série d'animations, sur la place Georgette Agutte, démarrera vers 18h : percussions, quizz musical de musiques de film...

**Renseignements au 01 34 12 54 03**

## LES CRÈCHES FONT LEUR CARNAVAL !



À l'occasion de la période du carnaval, les 24 enfants du Mini club ont défilé le 28 février dernier dans les rues de Saint Gratien. Ils ont rendu visite aux enfants de la crèche Sylvette Giraudon pour leur faire découvrir les déguisements colorés qu'ils avaient confectionnés. Les autres structures de la Petite Enfance (crèches collectives Les Souris Vertes, Sylvette Giraudon, et la Halte Garderie des Raguenets) ont regroupé une quarantaine d'enfants au Centre culturel Camille Claudel pour partager une matinée conviviale.

Organisée autour du thème du carnaval, cette première expérience a permis aux enfants de participer à des ateliers maquillage et de profiter de la fête.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique des crèches qui consiste notamment, à s'ouvrir sur le monde par des rencontres extérieures.

## RÉUSSITE RÉCOMPENSÉE !

Pour la deuxième année consécutive, la Mairie organisera le vendredi 20 octobre prochain une soirée en l'honneur des diplômés Gratiennois de la promotion 2006.

Si vous avez obtenu cette année votre BAC, BTS, BEP ou CAP vous êtes les bienvenus pour fêter tous ensemble votre réussite !

Les bacheliers du lycée Gustave Monod recevront directement une invitation. Les autres diplômés désirant participer à cette soirée doivent se faire connaître auprès du Service jeunesse de la Ville.

**Renseignements :**  
**Service jeunesse au 01 34 17 84 55**  
**Espace jeunes au 01 34 12 54 03**

# LES JEUNES GRATIENNOIS, RELAIS DE L'HISTOIRE...

*Le Maire, Jacqueline Eustache-Brinio, les élus, les anciens combattants et les sapeurs-pompiers étaient réunis le 8 mai dernier pour commémorer le 61<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire de la Seconde Guerre mondiale. Quarante enfants ont activement participé à cette "journée du souvenir". Une mobilisation des jeunes de plus en plus active !*



Une cinquantaine d'élèves du collège Langevin-Wallon

## Les enfants rendent hommage aux morts pour la France

Les jeunes Gratiennois sont de plus en plus nombreux à participer aux commémorations nationales.

Cette année, une trentaine d'enfants de la Chorale du Cercle des Arts s'est déplacée à la cérémonie du 8 mai. Orchestrés par M<sup>me</sup> Cortot, professeur de chants, les enfants ont entonné la Marseillaise et le chant des partisans. Depuis 2001, la présence de cette chorale à toutes les commémorations est un souhait du Maire : "... pour que l'héritage de nos parents et de tous ceux qui sont morts pour la France, leur soit aussi légué".

Une cinquantaine d'élèves du collège Langevin-Wallon, des classes de 3<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>, a aussi participé à cette cérémonie en déposant une gerbe de fleurs au nom des enfants des écoles de la ville. Vingt d'entre eux, entraînés par M<sup>me</sup> Rigot, professeur de chant du collège, se sont joints à la Chorale pour interpréter la Marseillaise.

Depuis 2004, M<sup>me</sup> Barbier, professeur d'Histoire et d'éducation civique au collège Langevin-Wallon, est à l'initiative de la participation massive des collégiens à ces commémorations : 10 jeunes pour la cérémonie du 11 novembre 2004, 40 pour le 11 novembre 2005 et 50 pour la cérémonie du 8 mai 2006. Soixante et un ans après, il apparaît indispensable d'enseigner aux

générations futures l'Histoire de notre pays. En effet, les jeunes, en participant à ces commémorations, trouvent une façon de s'inscrire en tant que jeune citoyen dans l'Histoire de leur pays. "Beaucoup ont pris conscience de l'importance de leur présence en entendant les applaudissements de la foule et le mot "citoyenneté" a pris alors pour eux un sens" ajoute M<sup>me</sup> Barbier.

## Le devoir de mémoire passe par les nouvelles générations

Le devoir de mémoire permet aux jeunes générations, en ayant des connaissances historiques, d'appréhender le présent et d'en comprendre la réalité.

M<sup>me</sup> Barbier enseigne, à ses élèves de 3<sup>ème</sup>, la Première et la Seconde Guerre mondiale, par ailleurs, de susciter une prise de conscience collective des devoirs civiques que tout citoyen se doit d'effectuer.

Vladimir Matcovich, Maire-adjoint chargé des anciens combattants est représentant de la Défense nationale à Saint Gratien. Il explique que "l'Etat a instauré un parcours de la citoyenneté destiné à maintenir le lien entre l'Armée et la Nation et à sensibiliser les jeunes sur la défense de notre pays".

Il soutient la démarche de devoir de mémoire accompli par M. Hammouya, président de l'association d'anciens combattants UNC.



La Chorale du Cercle des Arts et des collégiens de la ville

Ce dernier se déplace deux fois par an dans les écoles primaires de la ville accompagné d'un officier de réserve, d'un ancien combattant de la Guerre d'Indochine, d'une résistante et d'un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale. Le témoignage des anciens combattants représente toujours un moment d'émotion lorsqu'ils rappellent aux enfants que l'Histoire ne doit pas se reproduire... parce qu'il ne faut jamais oublier les millions de victimes des deux conflits majeurs du 20<sup>ème</sup> siècle.

## UNE FÊTE DES MÈRES RÉUSSIE POUR NOS SENIORS !

**Le Maire, Jacqueline Eustache-Brinio, a accueilli le mardi 23 mai après-midi, dans la salle Georges Brassens 400 seniors Gratiennois à l'occasion de la Fête des Mères. Après avoir fait honneur au délicieux goûter, les convives ont pu découvrir un magnifique spectacle proposé par le Milor Show et ont dansé plusieurs heures avant de repartir ravis de cet agréable moment passé ensemble. Jacqueline Eustache-Brinio a naturellement participé à ce rendez-vous festif très apprécié des seniors. "Je ne manquerais ce rendez-vous sous aucun prétexte. C'est un grand plaisir de partager ces moments de fête et de convivialité avec nos aînés".**

## ERRATUM

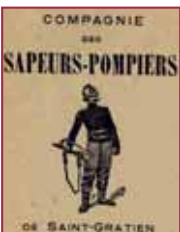
La carte améthyste demi tarif est accessible aux personnes de plus de 60 ans, non-imposables ou recevant l'allocation des adultes handicapés ou encore étant titulaires d'une pension d'invalidité 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> catégorie. Pour bénéficier de la carte améthyste gratuite, il faut être ancien combattant âgé de 65 ans et plus ou être titulaire d'une pension de veuve de guerre.

Renseignements au 01 34 17 84 56

# SUR LES TRACES DES SAPEURS-POMPIERS...

À Saint Gratien, la création du corps des sapeurs-pompiers date du 17 octobre 1895. Ce corps de métier a connu d'énormes mutations à travers le siècle : augmentation des interventions et des effectifs, changement de statut et de caserne... Dans ce numéro, nous traiterons des sapeurs pompiers de 1895 à 1972 puis dans le numéro de la rentrée, nous aborderons l'évolution du corps de 1972 à nos jours... Retour sur ces hommes d'un courage et d'un dévouement exemplaire !

Emblème des sapeurs-pompiers



1950



1960



1970

## 1939-45 : des dispositifs "sécurité" accrus

Durant la Seconde Guerre mondiale, des dispositifs exceptionnels sont instaurés comme la restriction de carburant pour les manœuvres incendies et la mise en place d'un système d'alertes par sirène télécommandée par le réseau des P.T.T. en cas d'attaques aériennes. Par ailleurs, quatre sapeurs pompiers gratiennois sont faits prisonniers en Allemagne : Raymond Peupin, André Gaye, Raymond Collangre et Lucien Brunel.

## 1ÈRE PARTIE : DE 1895 À 1972...

### Une caserne vétuste

À Saint Gratien, entre 1895 et 1928, les sapeurs-pompiers entreposent leurs engins dans une remise, située derrière l'actuel Hôtel de ville.

C'est seulement en 1929 qu'ils intègrent le local situé rue d'Épinay (44, rue Général Leclerc) sur l'emplacement de l'ancien lavoir de la princesse Mathilde. Ce local regroupe aussi à l'époque la bibliothèque communale, qui déménagera fin des années 70.

### Des hommes tous volontaires

Jusqu'à la fin des années 60, les sapeurs-pompiers sont au nombre de 14 volontaires tous employés communaux. Cet effectif ne cesse de croître, passant de 14 pompiers en 1882 à 20 en 1967, dû à l'augmentation de la population (de 3000 habitants en 1959 à 17000 à 1969) et du nombre d'intervention (de 177 en 1967 à 339 en 1971). Ils restent toutefois en nombre restreint pendant de nombreuses années. Deux d'entre eux, le lieutenant Chapuis, Chef de corps et le sapeur Feledy ont un statut spécifique. Ils sont "permanents", c'est-à-dire détachés à plein temps au Service incendie.

### Leur vie quotidienne en caserne

Tous les sapeurs-pompiers interviennent à l'appel de la sirène déclenchée à l'époque directement de la Mairie. Monsieur Chapuis nous explique que "certains pompiers ne répondaient pas à l'appel de la sirène car il leur était difficile de quitter leur travail dans la journée". En effet, même si les pompiers travaillaient pour la Commune, ils devaient demander l'autorisation à leur responsable. Un gardien était présent à la caserne pour assurer l'ouverture des portes en cas d'intervention. Certains sapeurs-pompiers prenaient également des gardes le week-end à la caserne. En fonction du nombre d'interventions effectuées et de leur statut, les pompiers percevaient une indemnité horaire : 1,20 francs/heure (0,18 €) en 1950 et 5 francs en 1968 (0,76 €) pour un sapeur par exemple.

### Réorganisation du Corps

En 1970, le Conseil municipal décide la création d'un poste de sapeur-pompier professionnel.



Caserne, rue du G. Leclerc (1970)

En 1971, Saint Gratien est classé "Centre de secours" afin de palier l'augmentation de charges financières par la Commune. Le début des années 70 marque ainsi le début de la réorganisation du Corps de Saint Gratien dans le cadre de la départementalisation de tous les Services incendie en 1972.

## RENÉ CHAPUIS Chef du corps de Saint Gratien de 1966-1988



René Chapuis, ancien sapeur-pompier de la Brigade de Paris, a rejoint le Corps de Saint Gratien en 1966.

Il succède à Gaston Brunel en devenant Chef de corps.

Il est alors sapeur-pompier permanent, détaché à plein temps au Service incendie. Il ne sera incorporé sapeur-pompier professionnel qu'en 1972, date à laquelle les sapeurs-pompiers ont été gérés par le Département.

Tout au long de sa carrière, il a connu l'évolution du corps de Saint Gratien : l'augmentation du nombre des effectifs, le changement des engins, l'arrivée des professionnels, le passage de la caserne en Centre de Secours en 1971, la départementalisation en 1972 et le changement de caserne en 1987 rue d'Orgemont...

Devenu Capitaine, il termine sa carrière de sapeur-pompier à Saint Gratien en 1988... puis achève sa carrière professionnelle en tant que responsable de la Police municipale jusqu'en 1989.

# LA MUNICIPALITÉ INAUGURE UN NOUVEL ÉQUIPEMENT SPORTIF DE PROXIMITÉ

*Le Maire, Jacqueline Eustache-Brinio, Conseiller régional d'Ile-de-France, accompagnée de Didier Logerot, Maire-adjoint chargé des Sports, a inauguré le vendredi 5 mai le terrain multisports des Raguenets, nouvel espace sportif de proximité. Les habitants du quartier, enfants et adultes, étaient nombreux au rendez-vous.*



Le terrain multisports des Raguenets

**L**e Maire, Jacqueline Eustache-Brinio était fière d'inaugurer le terrain multisports des Raguenets en présence d'un grand nombre d'habitants du quartier.

Le travail de l'ensemble des partenaires a été félicité, les entreprises et les Services municipaux, qui ont travaillé en étroite collaboration pour mener ce projet à terme. Les travaux, réalisés seulement en deux mois, s'élèvent à 180 000 euros subventionnés à hauteur de 90% par la Région Ile-de-France.

Cette inauguration s'est déroulée dans une ambiance conviviale qui s'apparentait à une Fête de Quartier. Une centaine de jeunes s'était déplacée pour d'ores et déjà expérimenter ce nouvel espace sportif. Certains ont entamé une partie de football sur le terrain en pelouse synthétique, d'autres ont préféré jouer au basket-ball sur le terrain prévu à cet effet.

Enfin, quelques-uns se sont également initiés à la pratique du "tennis ballons".

La particularité de cet aménagement réside dans l'accueil simultané de pratiques sportives et de tranches d'âges différentes, mais il pourra également être utilisé sur le temps scolaire par les écoles les plus proches notamment, Jean Sarrailh et Edouard Herriot.

Le Maire a rappelé que cet espace de 2 500 m<sup>2</sup>, dédié à la pratique dite "libre", fermera ses portes comme tous les autres espaces sportifs de la commune à 22h30 l'été et à 19h l'hiver. L'installation de ce nouvel équipement sportif marque le dynamisme de la vie sportive à Saint Gratien (diversité et qualité des équipements sportifs) et est unique par sa qualité sur la ville en tant que structure de proximité dans un quartier populaire comme celui des Raguenets. *"La réalisation de ce terrain de proximité marque notre volonté de promouvoir le sport*



*pour tous et permettra également aux animateurs jeunesse d'organiser des animations sportives dans un cadre idéal. La qualité de cette structure met aussi en valeur l'espace environnant et le cadre de vie des habitants de ce quartier, un symbole des moyens que nous déployons pour les Gratiennois dans leur ensemble" a rajouté le Maire, Jacqueline Eustache-Brinio.*

## SAINT GRATIEN SE DISTINGUE À LA ROUE DU LAC

Plus d'une vingtaine de jeunes Gratiennois, accompagnés de leurs parents ont participé à "La Roue du Lac" le dimanche 21 mai dernier, manifestation organisée par le Rotary Club. Cet événement qui consiste, à pied, à vélo ou à roller à faire le tour du lac d'Enghien-les-Bains, a accueilli une vingtaine de communes du Val d'Oise.

Par ailleurs, Saint Gratien a fait sensation en décrochant la 2<sup>ème</sup> position ! Munis de trois "vélos pieuvres", comportant chacun sept places, soit vingt et un participants d'un coup, les équipages Gratiennois ne sont pas passés inaperçus ! "La Roue du Lac" est une manifestation avant tout ludique. En effet, les participants viennent surtout porter les couleurs de leur ville pour partager un moment convivial, souvent en famille. Un grand moment de sport mais surtout de rigolade au profit d'une association caritative !



L'équipe Gratiennoise sur ses "vélos pieuvres"

# LE TRIO RELAIS GRATIENNOIS, UN VRAI SUCCÈS !

17 équipes ont participé à la première édition du Trio Relais Gratiennois, organisé le 28 mai dernier par le Service des sports. Une cinquantaine de supporters étaient au rendez-vous pour les encourager et les applaudir à chacun de leurs passages !



50 participants pour cette 1<sup>re</sup> édition !

**P**lus qu'une épreuve sportive, le Trio Relais Gratiennois s'est avéré être un évènement convivial et familial.

L'objectif n'était pas d'être le plus compétitif ni de faire la course à tout prix, mais de participer, en s'amusant à cet évènement. D'ailleurs, il n'y avait aucun classement. Les participants devaient former des équipes de trois personnes pour faire un circuit de deux kilomètres, dans le quartier du Parc.

Le coup d'envoi a été donné par le Maire vers 15h rue Gabriel Péri. Le premier membre de l'équipe devait faire quatre tours à vélo, avant de passer le relais - symbolisé par un brassard sur lequel figurait le logo de la Ville - au deuxième, qui devait s'élancer pour parcourir trois tours à roller. C'est en effectuant un tour de course à pied que le troisième membre de l'équipe achevait le relais. Le tout commenté par un animateur de choc, Didier Logerot, Maire-adjoint chargé des Sports.

Au final, tout le monde a partagé un agréable moment ! L'équipe du Club de Judo s'est néanmoins distinguée en franchissant la première la ligne d'arrivée.

Toutes nos félicitations et rendez-vous, encore plus nombreux, l'année prochaine pour la deuxième édition !



## DES GRATIENNOIS CHAMPIONS DE FRANCE !

L'année dernière, l'équipe UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) Escrime de Saint Gratien était arrivée en neuvième position. Cette année, elle s'impose "de cape et d'épée" en remportant le 6 avril dernier, les Championnats de France à Fréjus.



**C**e championnat de France a réuni 23 équipes mixtes, composées chacune de 2 épéistes, 2 fleuretistes et comportant au minimum une fille. Autre originalité de ce Championnat de France, tous les arbitres et officiels sont également des

collégiens ou de jeunes licenciés. "Le niveau scolaire était très élevé cette année", souligne Jacques Reilhes, Conseiller technique régional.

En quart de finale, l'UNSS Escrime de Saint Gratien rencontre Besançon et l'emporte haut la main 20 à 6. En demi finale, face à une équipe de Lyon, c'est à 2 minutes de la fin que l'équipe de Saint Gratien, menée jusqu'alors 15 à 12, réussit 8 touches exceptionnelles et s'impose finalement 20 à 18.

Les nerfs des collégiens escrimeurs n'ont pas lâché. Au terme d'une finale maîtrisée bout à bout (20-14 face au collège Saint-Exupéry de Mâcon), le collège Langevin-Wallon est devenu Champion de France d'escrime UNSS, le jeudi 6 avril dernier à Fréjus (Var).

Pour l'équipe, c'est la consécration et la récompense de plusieurs séances d'entraînements hebdomadaires assidues.

**Sur 900 000 licenciés UNSS, l'escrime scolaire n'en compte que 1500.**

**C'est une discipline encore très peu pratiquée en cours. "Des stages de formation à l'escrime devraient peu à peu voir le jour", se réjouit Frédéric Pietruszka, président de la Fédération Française pour l'escrime scolaire. Saint Gratien peut donc être fière de sa superbe salle d'arme, inaugurée en 1991.**

# LA JOURNÉE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES

*Le lundi 29 mai dernier, de 10h à 18h, s'est déroulée la Journée de la Création d'Entreprises organisée par la CAVAM, au Centre culturel du Forum. Le lancement de cette journée a été donné par M. Matcovich, Maire-adjoint chargé du Commerce et M. Noyer, Président de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency.*



**P**rès de 200 visiteurs se sont déplacés pour cette première édition. Ils ont pu se faire conseiller auprès d'une quinzaine d'organismes : l'ANPE, ASSEDIC, la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'Ordre des avocats, Prisme 95, la Fédération des banques...

*"La Ville a toujours affiché sa volonté de développer son activité économique en tenant compte de son tissu urbain et de ses axes structurant la ville qui favorise l'implantation de nouvelles activités.*

*Depuis la création de la CAVAM en 2002, celle-ci a dans ses attributions multiples la compétence du développement économique sur l'ensemble de la Vallée de Montmorency, soit 8 communes, qui lui permet d'ajuster au mieux l'offre et la demande d'entreprises. Bien entendu, chaque ville a des règles d'urbanisme adaptées pour*

*promouvoir son activité. Pour Saint Gratien, la RD 14 et le BIP favorisent la promotion de la Ville et de son développement économique.*

*Cette journée est l'exemple même de cette collaboration qui est à l'initiative de la CAVAM avec une participation active de la Ville.*

*Pour beaucoup de personnes, la création d'entreprises représente un parcours du combattant. C'est une idée fausse. C'est vrai qu'il existe des difficultés mais si nous sommes bien préparés et bien accompagnés, c'est assez simple. Nous comptons beaucoup sur le professionnalisme de tous ses organismes pour accompagner et aider les futurs créateurs à réaliser leur business. Ce qui est plus compliqué après, c'est de réussir l'exploitation de son entreprise et pour réussir, il faut bénéficier de conseils..."*, a rappelé M. Matcovich, Maire-adjoint chargé du Commerce.

## A LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE

La Municipalité a accueilli seize stagiaires de troisième du collège Langevin-Wallon, courant mars, venus découvrir les différents métiers de la fonction publique.

Pendant une demi-journée, les collégiens ont observé puis questionné les agents des différents services afin de mieux cerner leurs activités mais également de mieux les connaître. Ils ont ainsi découvert le Service informatique, le Service des sports, le métier d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) - qui assistent les institutrices auprès des petits, dans les classes - la Police municipale, les crèches, le Service des espaces verts ou encore celui de l'aménagement urbain. Une demi-journée à la découverte de la Médiathèque était également au programme.

*"Les élèves ont fait de vraies découvertes, certains se sont même trouvés de véritables vocations",* précise Florence Barbier, leur Professeur d'histoire-géographie. *"En troisième, les enfants ont beaucoup de mal à se faire une idée précise du monde du travail et ne connaissent qu'une infime partie des métiers qui existent : médecin, vétérinaire, pompier, instituteur... Leur univers se limite très souvent aux rares métiers avec lesquels ils ont été en contact. Cette ouverture grâce à ce stage a, de ce point de vue, été particulièrement enrichissante".*

C'est dans la volonté d'informer les jeunes Gratiennois sur l'ensemble des métiers existants dans les Collectivités que la Municipalité continue de développer ce dispositif. En 2005, la Mairie a accueilli 104 stagiaires, lycéens et étudiants à l'université, qui ont passé au total 1881 jours aux côtés des agents, à la découverte de leur métier. De plus, le Service des sports accueille actuellement une apprentie qui prépare un Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport et le Service des espaces verts un apprenti actuellement en BEP agricole, option travaux paysagers.

## LE PASSEPORT ÉLECTRONIQUE

Depuis le 23 mai 2006, les passeports sont devenus électroniques. Ils se nommeront "passeports biométriques" à compter de 2008. Les passeports en cours de validité demeureront cependant valables jusqu'à leur date d'expiration, tout comme les inscriptions d'enfants qui y figurent.

Le passeport électronique est un titre hautement sécurisé comportant la photographie numérisée de son détenteur et une puce contenant ses données personnelles. Les conditions de délivrance sont donc plus exigeantes et strictes en matière d'état civil et de nationalité. À compter de 2008, cette puce renfermera en plus les empreintes digitales du porteur. Le passeport électronique ne sera délivré ou renouvelé que sur production de la copie intégrale de l'acte de naissance en original. Par ailleurs, il ne sera délivré qu'à titre individuel. L'inscription d'enfants sur le passeport des parents ne sera donc plus possible.

De même, les photos qui ne répondraient pas aux normes internationales en vigueur seront rejetées.

### Demande de passeport

Enfin, la fabrication des passeports étant externalisée, il ne sera plus possible d'établir une demande urgente de passeport, ni à titre professionnel, ni à titre de convenance personnelle. Les cas d'urgence admis sont limités aux situations d'impératifs humanitaires et médicaux (maladie grave ou décès d'un parent à l'étranger), sur présentation d'un justificatif probant.

C'est pourquoi il vous est fortement recommandé d'établir votre demande le plus tôt possible notamment pour les vacances estivales.

Notez que certains pays refusent le visa sans le passeport électronique (Etats-Unis notamment).

Renseignements au 01 34 17 84 84 ou sur [www.interieur.gouv.fr/rubriques/a/a2\\_zoom\\_sur/passeport](http://www.interieur.gouv.fr/rubriques/a/a2_zoom_sur/passeport)

# AZOUZ BEGAG, MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES À SAINT GRATIEN.

*Mardi 9 mai à 11h, le Ministre a été accueilli en Mairie par le Maire, Jacqueline Eustache-Brinio, Jean-François Bernardin (Président de la CCI), Christian Leyrit (Préfet du Val d'Oise), Philippe Riffaut (Préfet délégué pour l'Égalité des Chances) et le président du Conseil général du Val d'Oise.*

Cette visite organisée à l'initiative de la Chambre de Commerce dans le cadre de la valorisation de l'apprentissage, a permis au Ministre de visiter le quartier des Ragueuets. Il a, ainsi, pu découvrir le nouveau terrain multisports, inauguré le vendredi 5 mai, le Centre culturel Camille Claudel, la Maison des Services publics et le nouveau Centre commercial ED.

Jacqueline Eustache-Brinio a pu lui présenter le travail qui est effectué au quotidien par les Services municipaux et insister sur l'importance d'une action de terrain et de proximité.

Dans cet esprit, le Maire a souhaité montrer au Ministre Azouz BEGAG, l'intérêt de régler la problématique de la gestion des ordures ménagères sur un quartier populaire comme celui des Ragueuets et lui montrer la solution innovante représentée par l'installation des conteneurs enterrés. Le Ministre s'est particulièrement intéressé par la démarche conduite par la ville.

Arrivés à l'IFA de la restauration, le Ministre a pu faire le point avec Jean-François Bernardin, Président de la CCI, les responsables du Centre de Formation et a pu entamer un dialogue sincère et ouvert avec les jeunes apprentis.



Il a ainsi vanté auprès des jeunes, la nécessité d'acquérir un savoir-faire et d'apprendre un métier seul garant d'insertion professionnelle. À la fin de la visite, le Ministre et les invités, en compagnie des jeunes de l'IFA, ont pu savourer un délicieux menu concocté par les jeunes apprentis de 1<sup>ère</sup> année notamment.

## PARTEZ EN VACANCES L'ESPRIT TRANQUILLE, LA POLICE, ELLE, RESTE LÀ !

L'opération "Tranquillité Vacances" a pour but de renforcer la sécurité autour des habitations inoccupées pendant les vacances d'été. Vous partez entre le 16 juin et le 16 septembre et vous souhaitez solliciter la Police municipale ou nationale ? Pas de problème. Inscrivez-vous auprès de la police municipale.

Police municipale  
Allée Pierre Brasseur  
Centre commercial du Forum  
95210 Saint Gratien  
01 39 89 99 58



### UN COIFFEUR AU GRAND CŒUR !

Depuis octobre 2005 et ce, un lundi par mois, William Chebeir, coiffeur à Saint Gratien, accompagné de son assistante Sylvie, coiffent bénévolement les enfants de l'hôpital de la Croix Rouge à Margency. Avoir une apparence soignée, une coupe de cheveux "branchée" les aident à se sentir mieux dans leur peau.

Un rendez-vous que tous ces jeunes attendent avec impatience et qui leur redonne du baume au cœur.

# Le tri sélectif se fait aussi sous terre !

*Depuis quelques semaines, des conteneurs enterrés ont été installés dans le Quartier des Raguenets, au pied des immeubles, pour faciliter le tri sélectif des ordures ménagères.*



*Nouveau système de tri sélectif : les conteneurs enterrés !*

**D**e nombreuses avancées environnementales ont vu le jour et le tri sélectif est devenu une nécessité pour tous. Cette opération nécessite trois poubelles différentes. La première, dont le couvercle est de couleur verte, est destinée au verre (bocaux, bouteilles). La seconde, au couvercle jaune, recueille les différents emballages en plastique, carton et aluminium ainsi que les journaux et autres magazines. Le reste des ordures ménagères prend place dans une troisième et dernière poubelle au couvercle marron.

Lors de la construction des immeubles des Raguenets, le tri sélectif n'existait pas. Aucun aménagement n'avait donc été pensé et prévu à cet effet. Pour que les habitants de ce Quartier puissent effectuer le tri de leurs déchets ménagers, ils devaient déposer leurs sacs poubelle à des endroits différents, à l'intérieur et à l'extérieur des immeubles. Les bacs extérieurs présentaient de surcroît l'inconvénient d'être peu pratiques et peu ergonomiques...

La ville, le Syndicat Emeraude, chargé de la collecte des ordures ménagères pour le compte de 17 communes (dont Saint Gratien), la SCIC, partenaire et financeur

d'une partie de l'opération, sont partis du constat qu'une réussite optimum du tri ne dépendait pas uniquement de la motivation des habitants mais bel et bien des moyens mis à leur disposition à cet effet.

Afin de répondre à ce réel problème, la Municipalité a acté en faveur du système de conteneurs enterrés. Un principe bien plus pratique et facile d'accès, alliant à la fois esthétique et robustesse et nécessitant simplement une borne en surface pour recueillir les déchets. Trente deux bacs ont ainsi été enterrés, au pied de dix immeubles des Raguenets. Les lieux d'implantation ont été soigneusement choisis, de façon à ne pas être trop éloignés des immeubles. Sur chaque lieu d'implantation, seules trois bornes apparaissent en surface, spécialisées respectivement pour le verre, les emballages et les ordures ménagères.

La collecte des conteneurs enterrés s'effectue pendant la journée, supprimant ainsi les inconvénients des ramassages effectués tôt le matin ou en soirée.

Le principe est simple : il suffit d'introduire les déchets comme dans un vide-ordures. Sous chaque borne est située une cuve de 5 m<sup>3</sup> maximum recevant les déchets, soit une

contenance équivalente à 10 poubelles classiques. Enfin, avantage non négligeable, chacun peut déposer ses ordures dans un seul et même endroit. Une solution bien plus pratique, mais aussi bien plus propre ! Une réunion de Quartier a néanmoins été organisée afin de sensibiliser ses habitants au tri sélectif en octobre 2005.

L'expérience s'est avérée concluante. Après quelques semaines seulement de fonctionnement, les erreurs de tri sont peu fréquentes et les zones à proximité des bornes restent parfaitement propres. Cette opération devrait s'étendre et de nouveaux conteneurs enterrés devraient voir le jour dans les mois à venir aux Raguenets.

## DES COMMERCES PLUS VISIBLES

**Les commerces de Saint Gratien sont désormais beaucoup plus faciles à identifier !**

Depuis le mois d'avril, à proximité de chacune des zones commerciales de la commune, de grands totems recensent les commerces, les parkings et les lieux de stationnement les plus proches. Cette signalétique, réalisée en partenariat avec les différents commerces de la ville, s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de redynamiser le tissu commerçant local.



# LA CAMPAGNE À LA VILLE

Neuf jeunes, âgés de douze à quinze ans, ont participé à un atelier jardinage organisé par le Service des espaces verts et un éducateur de l'APS (Association de Prévention Spécialisée). Ils ont, ensemble, imaginé et aménagé cet espace vert.



Un jardin aménagé au 42 rue des Raguenets

**U**n jardin d'une centaine de mètres carrés, situé à l'angle du n°42 de la rue des Raguenets et mis à disposition par la SCIC Habitat Ile-de-France, a pris vie lorsque le 26 mai dernier un groupe d'enfants est venu avec des idées vertes plein la tête.

Les jeunes ont aménagé ce "petit coin de verdure" pour en faire un lieu d'évasion et de bien-être. Amener la campagne à la ville, tel était leur volonté.

Ils ont conçu des plans, réfléchi à la manière dont ils allaient aménager cet espace, pensé aux types de plantations qui pouvaient au mieux révéler ce sentiment de liberté.

Puis, d'idées en idées, ils sont passés au terrain. "Bien sûr, toutes leurs envies n'étaient pas réalisables comme apporter un carré de blé ou d'orge", explique le responsable du Service des espaces verts, "mais nous sommes arrivés à un bon terrain d'entente".

Le projet retenu s'organisait autour de plantes vivaces, comme des marguerites, au milieu d'un gazon fleuri et d'une bande d'herbes hautes traversant le jardin. Herbes hautes qui onduleront avec le vent, symbolisant une rivière et donnant ainsi une impression de mouvement.

Puis ces jeunes, tous habitants du quartier, se sont mis au travail, épaulés par deux agents des espaces verts. Tour à tour, ils ont préparé la terre, désherbé, planté, semé...

"Ces ados se sont passionnés pour cette opération, qu'ils ont non seulement conçue mais réalisée, jusqu'à voir le résultat de leur travail", explique Annie Dorne-Richer, la Directrice de l'APS. "C'est aussi pour eux l'occasion de découvrir la réalité d'un métier", ajoute le Responsable des espaces verts "et également un moyen fabuleux de les sensibiliser au respect de l'environnement. Cette réalisation, qu'ils ont créée de leurs propres mains, ils n'ont pas envie de la voir se dégrader".

"Les enfants aiment participer à la vie de leur quartier", poursuit Annie Dorne-Richer, "ils adorent jardiner. Ils se sentent proches de la nature".

Semaine après semaine, ils ont eu le plaisir et la satisfaction de voir évoluer cet espace vert. Cet atelier, qui a remporté un franc succès, pourrait voir de nouveaux jours dès la rentrée prochaine. En effet, de nouveaux arbustes et peut-être un épouvantail, figure typique de la campagne, devraient compléter ce tableau bucolique.



## 15 MINUTES DE STATIONNEMENT GRATUIT PAR JOUR

Depuis janvier dernier, tous les Gratiennois peuvent bénéficier d'une carte de stationnement gratuit, pour un arrêt de 15 minutes par jour. Cette carte est à retirer auprès de la Police municipale, les mercredis et samedis de 9h à midi, sur présentation de la carte grise du véhicule et d'une attestation de domicile. Pour un stationnement supérieur à 15 minutes, il suffit d'ajouter la somme correspondante. Le disque de stationnement reste toujours en vigueur sur les zones bleues permettant de stationner gratuitement pour une durée maximale de 90 minutes. Par ailleurs, le parking P1 du Forum, avec sa position centrale et facile d'accès, offre également une demi-heure de stationnement gratuit et une heure les jours de marché (mercredi et dimanche).

Renseignements au 01 39 89 99 58

# LA MÉDIATHÈQUE VA FÊTER SES QUATRE PRINTEMPS

Pour fêter comme il se doit le succès rencontré par la Médiathèque depuis 2002, un concours et une série d'animations seront organisés au mois d'octobre prochain autour du thème du "carnet de voyage".



## Le carnet de voyage : trace de mémoire, marque d'échange

Un carnet de voyage se veut une forme ouverte, qui s'invente à mesure qu'il se construit et emprunte à chaque genre sans se laisser réduire à l'un d'eux. Il exacerbe la réalité et

transforme le moindre coin de nappe ou le billet de car écorné en une aventure extraordinaire. Il conjugue formes littéraires et pratiques graphiques. Aucun des deux éléments ne doit être absent ; ils se valorisent mutuellement. Plume, crayon, pinceau, appareil photographique... tous les montages sont autorisés. Certains adeptes, s'appuyant -faute de papier- sur le livre emporté en compagnon muet ou sur le journal du coin, les transforment en manuscrits colorés où se mêlent l'anecdote et l'utile, où se heurtent portraits et paysages, pour aboutir en tableaux vivants d'une expérience.

Les carnets laissent une trace et le plus intéressant n'est d'ailleurs pas tant la beauté des choses vues que la singularité de regard posé sur elles. L'essentiel demeure d'honorer le voyage comme pratique culturelle et comme acte social, donc comme échange

entre celui qui part, ceux qu'il rencontre et ceux qui, à son retour, pourront partager ses enchantements, ses amertumes, ses surprises, ses trouvailles et ses indignations.

## Des animations venues de divers horizons

Des expositions se tiendront parallèlement à la Médiathèque Théodore Monod, comme celle intitulée "Banlieue nomade" par les "Carnettistes Tribulants" du 2 au 28 octobre ou "Carnets de voyage, mode d'emploi" par Antonia Neyrins, du lundi 2 au samedi 14 octobre, puis du mardi 17 au vendredi 27 octobre à la Bibliothèque des Raguenets. De nombreuses rencontres sont prévues avec les Carnettistes Tribulants à la Médiathèque Théodore Monod : "1 001 pistes pour réaliser son carnet de voyage" par Antonia Neyrins, mercredi 4 octobre de 15h à 17h, "Carnet de voyage dans la ville" avec Gaëtan Nocq et Geneviève Marot, samedi 7 octobre de 14h à 18h et "Banlieue nomade, une exploration poétique" par Cécile Alma-Fillette et Simon, samedi 14 octobre à partir de 15h.

Un concert exceptionnel sur "La banlieue" chantée par Jules Duchenne se tiendra à la Médiathèque le samedi 21 octobre à partir de 19h. La Médiathèque Théodore Monod organise également un concours de carnets de voyage

sur la thématique "Un après-midi au lac d'Enghien ou 3 semaines à Bali...", carnet de voyage à Saint Gratien ou carnet du bout du monde... L'objectif : nous faire partager vos souvenirs, vos émotions... nous inviter dans votre voyage !

Le club de lecture se réunira le jeudi 19 octobre à partir de 18h30, intitulé "de voyage en aventures".

Renseignements au 01 30 10 89 50 ou sur le site internet : [www.ville-saintgratien.fr](http://www.ville-saintgratien.fr)

## La Médiathèque en chiffres

Depuis son ouverture en 2002, la Médiathèque s'est enrichie. Elle possède désormais 22 000 livres pour adultes, des documents aux romans, en passant par les ouvrages de fiction, 15 000 livres destinés aux enfants (sans compter les 10 000 de la Bibliothèque jeunesse des Raguenets), 9 000 CD et 1 200 DVD, des documentaires à la fiction.

La Médiathèque, c'est 4 000 adhérents, c'est-à-dire un Gratiennois sur cinq dont la moitié sont des enfants. Tous viennent emprunter des livres, consulter Internet, lire la presse quotidienne ou même écouter les CD. Pour les plus jeunes, c'est également un lieu où ils peuvent faire leurs devoirs.

## UN CONCERT DE CHOC !

Trois cent cinquante personnes ont applaudi à tout rompre le groupe Têtes Raides en concert le 6 mai dernier à la salle Georges Brassens.

"Ces bidouilleurs de sons à l'énergie incendiaire et à la fibre théâtrale n'en font toujours qu'à leur tête", écrivait Télérama à propos des Têtes Raides, en 2001. "Leur intransigeance captive un public toujours plus nombreux". Le concert du groupe, le 6 mai dernier, à Saint Gratien, n'a pas failli à la règle. La salle Georges Brassens était pleine à craquer et le public conquis, à la fois par les reprises des grands succès de Têtes Raides comme "Gino, Ginette" mais aussi par les titres de leur dernier album "Fragile", sorti en 2005, "Je voudrais pas crever", "Houba" ou encore "Latuvu". Un grand moment de musique !



Un concert de choc dans la salle Georges Brassens !

# DU CONTE À LA PHOTO, IL N'Y A QU'UN PAS...

Faisant suite à l'opération "Contes en l'air" réalisée l'année dernière, "Contes en déclics" allie des ateliers d'écriture et de photographie mais surtout demande une imagination débordante ! Facile...



Atelier reportage photos animé par Olivier Verley

Une quarantaine d'enfants du Centre de loisirs des Capucines et du Club d'enfants des Raguénets ont participé, du 10 avril au 27 mai, à une série d'événements ludiques et enrichissants abordant l'art du conte et de la photographie, sous le nom de "Contes en déclics".

L'atelier d'écriture du conte, animé par la conteuse Anastasia Ortenzia, a été réalisé à partir du Quartier des Raguénets. Les enfants, stylo en mains, ont laissé courir leur imagination et inventé de belles histoires, quelque peu ludiques mais tellement "eux" ! Ils se sont grandement investis au cours de cet atelier et ont créé leur propre conte. En parallèle, Anastasia Ortenzia a animé un spectacle tout public intitulé "Au bonheur des contes" qui a été proposé le samedi 22 avril à 20h30 au Centre culturel Camille Claudel.

Un autre groupe, d'une dizaine de participants, équipés d'appareils photos, a exploré le

Quartier des Raguénets avec Olivier Verley, photographe professionnel. Il leur a fait partager sa passion pour la photographie et a exploré avec eux leur quartier. Il les a également initiés à la technique du photogramme, une composition avec des objets placés sur du papier photo, exposée ensuite à la lumière. "On obtient des résultats très intéressants grâce à cette technique. Elle est à la portée de tous", souligne Olivier Verley. Cette technique a fortement été appréciée des enfants, qui en redemandaient.

L'ensemble a permis d'illustrer le conte imaginé et écrit par les participants de l'atelier. Une exposition a permis de présenter les productions et les réalisations des enfants au fil des deux semaines d'ateliers, du 2 au 13 mai dernier à la Médiathèque Théodore Monod, puis du 15 au 27 mai à la Bibliothèque des Raguénets.



## ANTONIO SEGUÍ S'EXPOSE

Du 2 au 20 mai dernier, le Centre culturel du Forum a accueilli à bras ouverts le célèbre artiste argentin Antonio Seguí. L'inauguration s'est tenue le 2 mai dernier en présence de l'artiste et du Maire, Jacqueline Eustache-Brinio. A cette occasion près de 200 personnes étaient présentes.

La Ville de Saint Gratien a la volonté de rendre l'art et la culture accessibles à tous. Dans cet objectif, une dizaine de classes des écoles primaires et du collège Langevin-Wallon se sont rendues à l'exposition. Cette sortie pédagogique, encadrée par le Médiateur culturel de la Direction des affaires culturelles, a permis aux enfants de s'initier à l'art contemporain et aux différentes techniques d'Antonio Seguí à savoir, la plume, le fusain, le pastel ou même le crayon. Elle fut également très appréciée des jeunes, très agréablement surpris par les œuvres de l'artiste.

# UN FOU DE FOOT

*Guy Mahut préside la partie associative de l'Entente Sannois-Saint Gratien depuis novembre 2004. Portrait de ce passionné de foot, qui se donne corps et âme pour son club et son millier de licenciés.*



Guy Mahut



**L**e foot, il est tombé dedans tout petit, quand il habitait Colombes, dans les Hauts de Seine. "Le Racing Club de France était tout près de chez moi. A l'époque, c'était un grand club, très célèbre. Gamin, j'allais les regarder jouer, le week-end, au stade de Colombes", confie Guy Mahut.

A huit ans, Guy devient adhérent du Racing, où il va pratiquer l'athlétisme dans deux disciplines : le lancer de javelot et de disque. Mais il n'en a pas fini pour autant avec le foot. Sa passion reste intacte. "J'ai inscrit mon fils aîné au club de Sannois il y a une vingtaine d'années", se souvient-il. A l'époque, la fusion avec Saint Gratien n'avait pas encore eu lieu. "Mon parcours est typique d'un membre du Club. J'ai tout d'abord été éducateur, j'entraînais alors les poussins, âgés de 8 à 10 ans. Parallèlement j'étais aussi parent de joueur. J'ai eu trois fils, qui ont tous joué au foot dans le Club. Le dernier y joue encore aujourd'hui. Je me suis également occupé des jeunes de 15 à 18 ans, j'ai été dirigeant d'équipe, j'ai arbitré des matchs, aussi bien de jeunes que de vétérans..."

Il y a six ans, Guy Mahut devient membre du Comité directeur du Club, puis Président délégué, il y a trois ans, avant de prendre la présidence de l'Entente, en novembre 2004.

## Une ambiance familiale, à laquelle tient le Président du Club

Le Club, il y consacre deux à trois heures par jour et une bonne partie de son week-end. Tout en travaillant comme responsable logistique dans une entreprise industrielle. "Et en réussissant à mener une vie de famille normale !", précise le Président. "Une de mes missions consiste à me battre pour que le foot redevienne un jeu, à une période où il est touché de plein fouet par des problèmes de violence. Il règne encore au sein de l'Entente une ambiance très familiale, même si nos joueurs évoluent à un niveau élevé, et nous faisons tout pour la préserver. Même si à l'Entente nous ne connaissons pas les problèmes de violence auxquels d'autres clubs sont confrontés, il faut se dire que nous ne sommes pas à l'abri. Souvent, la violence ne vient pas du stade mais d'éléments extérieurs. C'est pour cette raison que nous restons vigilants", poursuit-il.

## "Les jeunes veulent porter le maillot de l'Entente"

L'Entente Sannois-Saint Gratien (ESSG) a une équipe de joueurs de quatorze ans fédéraux, qui évoluent au niveau national, une équipe réserve qui est en championnat de France amateur et des 13, 15 et 18 ans qui jouent en

division d'honneur, le niveau le plus élevé de la ligue de foot Paris Ile-de-France. La saison dernière, le Club s'est classé premier au challenge du meilleur Club de jeunes de la région parisienne. L'équipe première du Club joue en national, à un niveau professionnel, juste après les équipes de ligue 1 et 2.

"Bien évidemment nous souhaitons maintenir ce niveau et même l'améliorer si possible. Mais surtout, nous voulons attirer le maximum d'enfants au Club pour leur permettre de découvrir le foot", ajoute Guy Mahut.

Aujourd'hui, l'Entente compte plus de 1000 licenciés, ce qui est considérable. C'est l'un des dix premiers Clubs français au niveau du nombre de licenciés. "C'est aussi notre fierté", ajoute le Président. "Grâce au travail de tous les membres du Club, grâce à nos résultats, les jeunes veulent porter le maillot de l'Entente".

Mais, Guy Mahut s'attache personnellement à ce que les entraînements de football des jeunes n'empiètent pas sur le travail scolaire. En effet, les jeunes ne doivent pas délaisser l'école au profit du football. "Il m'arrive de demander le bulletin de notes aux jeunes. Dans le cas où un jeune présente une baisse significative dans ses résultats scolaires, nous tentons de le recadrer allant même jusqu'à réduire les entraînements durant quelque temps" nous explique Guy Mahut. Le football doit avant tout rester un loisir.



**SERVICE DE GARDE  
DES MÉDECINS**

En l'absence de votre médecin traitant, y compris la nuit et les jours fériés, vous pouvez prendre contact avec le Commissariat.  
Tél. : 01 34 05 25 55

**SOS MÉDECIN**

Tél. : 01 30 40 12 12

**AMBULANCES**

Ambulances AS 95  
Tél. : 01 39 34 22 22

**SERVICE DE GARDE  
DES PHARMACIENS**

Passer au Commissariat d'Enghien avec l'ordonnance pour connaître la pharmacie de garde.

20, rue de Malleville  
95880 Enghien-les-Bains  
Tél. : 01 34 05 25 55

**DENTISTE DE GARDE**

Tél. : 01 39 64 42 48

**SERVICE DE NUIT**

Commissariat de police d'Enghien-les-Bains :

Tél. : 01 34 05 25 55

Gendarmerie

de Soisy-sous-Montmorency :

Tél. : 01 39 89 29 23

Centre de secours

de Saint Gratien :

Tél. : 01 39 34 95 40

**NUMEROS D'URGENCE**

Commissariat de police d'Enghien-les-Bains :

Tél. : 01 34 05 25 55

Pompiers de Saint Gratien :

Tél. : 01 39 34 95 40

Police Municipale :

Tél. : 01 39 89 99 58

Centre de police

de Saint Gratien :

Tél. : 01 39 89 04 66

**EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES SIÉGEANT  
AU CONSEIL MUNICIPAL****LISTE UNION POUR SAINT GRATIEN****Ce qu'en pense la majorité**

Si la jeunesse d'une ville est le témoin de son dynamisme, il faut, néanmoins, veiller à proposer dans tous les quartiers des activités de proximité adaptées.

C'est pourquoi, nous essayons d'offrir aux jeunes Gratiennois des loisirs riches et diversifiés tant au niveau des activités culturelles que physiques.

Sur le plan sportif, nous avons installé des structures sportives dans tous les quartiers tout en veillant à

préserver la tranquillité des habitants puisque leur accès est réglementé.

La dernière aire multisports aux Raguénets est un exemple en la matière et apporte à tout le monde parents comme enfants toute satisfaction. C'est un projet similaire que nous souhaitons réaliser aux Marais.

Nous avons, en effet, le souci que tout le monde, jeune et moins jeune, puisse vivre en bonne harmonie sur toute la ville pour qu'il fasse toujours bon vivre à Saint Gratien.

**LISTE "AVEC LA GAUCHE, UN AVENIR POUR SAINT GRATIEN"****Billet des élus socialistes et communistes**

Les 8 communes de la CAVAM mettent en place, un système de surveillance de la voie publique, baptisé "vidéo-protection".

Saint Gratien est concerné par 20 caméras (94 au total) placées au centre-ville, à la gare et aux Raguénets. Son coût total s'élève à 8 millions d'euros et 550 000 € de fonctionnement.

Nous condamnons ce projet car :

- il est révélateur d'une société de la "surveillance" qui n'est pas la nôtre.

- la population de nos villes n'a pas été concertée  
- la somme en jeu est pharaonique et pourrait servir à des projets plus utiles à la population.  
Y a-t-il une telle délinquance à Saint Gratien, pour qu'on filme ainsi les habitants ?

- la vidéo-surveillance risque de déplacer la délinquance et de se montrer inefficace.

La sécurité nous préoccupe mais nous préférons une politique de prévention, et non ce "tout sécuritaire" à l'aide d'un gadget aussi coûteux.

**LISTE "MIEUX VIVRE À SAINT GRATIEN"****L'opinion des élus verts****L'UMP de St Gratien en campagne électorale pour 2007 & 2008**

La majorité UPSG, sarkosiste, lance de gros investissements avec le concours de la CAVAM et notamment la **vidéo surveillance pour 10 millions € et combien pour la prévention et l'insertion ?**

A la crise des banlieues et au profond malaise de nos jeunes, on répond toujours par la répression sans jamais agir sur les vraies causes : le chômage, le mal de vie, la crise du logement, la sous qualification et la pauvreté.

Le rappel des chiffres du chômage (1400), le nombre des Rmistes (500) qui a explosé en 2005 sont des éléments réels auxquelles il faut s'attaquer.

Tout se passe comme si les habitants ne voulaient que de la sécurité et du joli béton avec quelques oasis de verdure.

Bien sûr une commune ne peut pas tout faire, mais elle peut intervenir sur les choses de la vie quotidienne. Ce qui n'est pas du tout l'obj[...]

Je vous remercie de l'intérêt que vous voudrez bien porter aux sujets suivants : le stationnement alterné dans la portion de l'avenue Terré comprise entre la rue Ernest Renan et l'avenue Paul Doumer.

La proximité avec le centre-ville en fait un lieu de parking gratuit idéal pour les voitures qui, chaque semaine, dépassent largement la date de changement de côté, provoquant ainsi une gêne à répétition aux riverains, aux éboueurs et autres transporteurs.

Un rappel à la règle serait bienvenu.

Le ramassage des ordures ménagères est, soit digne d'éloges pour le ramassage "ordinaire" (efficacité, serviabilité du personnel), soit mérite les reproches les plus vifs pour le ramassage "sélectif".

En effet, tout est bon pour refuser le ramassage, le comportement du personnel est inadmissible, les poubelles sont entourées de kilomètres d'adhésifs "tri non-conforme", les sacs poubelles non acceptés sont éventrés et jetés sur les trottoirs...

Le dernier sujet concerne, à titre personnel, une contravention pour dépôt d'encombrants sur la voie publique, infraction réelle que je ne conteste pas. Cependant à défaut d'excuse, j'ai une explication toute simple : je me suis trompé de date et étant en vacances j'ai demandé à un de mes fils de sortir les encombrants, ce qu'il a fait avec application et ce que j'ai suivi avec la même application de mon lieu de vacances. Je ne peux que souscrire à votre souhait d'avoir une ville propre mais en même temps je suis surpris qu'un être fasse constituer un dossier, prendre des photos par sa police pour envoyer à ce motif un de ses administrés devant les Tribunaux. Prévenir aurait suffi pour que tout rende immédiatement dans l'ordre et aurait témoigné de rapports plus sereins entre la Municipalité et les citoyens qui ne sont pas forcément des délinquants à réprimer. [...]

#### Habitant de l'avenue Terré

J'ai bien reçu votre lettre me faisant part de vos remarques concernant le stationnement alterné, le ramassage des ordures ménagères et votre contravention.

Au sujet du stationnement, il est vrai qu'un certain nombre de personnes oublie soit volontairement, soit par négligence, de changer de côté à chaque quinzaine ce qui pose de réels problèmes de circulation.

Nous sommes parfaitement conscients de ces problématiques et restons vigilants tout en accordant une certaine tolérance le premier jour de l'alternance afin de ne pas verbaliser de manière trop autoritaire les riverains qui auraient oublié de changer de côté.

Néanmoins, je vais demander à la Police municipale d'être plus particulièrement attentive au niveau de l'avenue Terré entre les rues Renan et Doumer.

Par ailleurs, je vais leur demander de faire une petite campagne de rappel par l'intermédiaire de papillons qui seront apposés sur les véhicules en stationnement dans cette rue.

En ce qui concerne le ramassage des ordures ménagères, je vais interpellé le syndicat Emeraude pour que les agents de ramassage soient plus attentifs et plus respectueux des sacs poubelles ou conteneurs dont la levée est refusée. Enfin, au sujet de votre contravention, il est vrai que la police municipale ne peut pas toujours faire de l'information. Notre volonté est de préserver au mieux notre cadre de vie et je pense que nous pouvons partager ensemble cette volonté.

Le Maire, Conseiller régional d'Ile-de-France  
JACQUELINE EUSTACHE-BRINIO

Cette rubrique vous est entièrement consacrée.  
Par l'intermédiaire de cette dernière, vous pouvez ainsi poser directement vos questions au Maire, qui se fera un plaisir de vous répondre dans chacun de nos numéros. Merci de bien vouloir nous adresser vos courriers à l'adresse suivante :

**Service communication / courrier des lecteurs**  
**Hôtel de Ville - Place Gambetta - 95210 Saint Gratien**  
**ou par mail : [info@mairie-saintgratien.fr](mailto:info@mairie-saintgratien.fr)**

#### Courrier adressé au Syndicat Emeraude

Cela fait maintenant à plusieurs reprises que je suis interpellée par des habitants de la ville au sujet des agents qui effectuent les collectes des ordures ménagères.

En effet, il semblerait que régulièrement les bacs soient laissés de manière anarchique sur les trottoirs et que les sacs refusés soient jetés négligemment jusqu'à être éventrés.

Cette situation ne peut perdurer tant elle nuit à l'image de la ville et du Syndicat Emeraude. Si je me bats au quotidien pour avoir une ville propre, ce n'est pas pour avoir des rippeurs qui n'en ont cure.

Je souhaite que vous puissiez rappeler à l'entreprise Fayolle ces consignes de la façon la plus ferme qui soit.

Le Maire, Conseiller régional d'Ile-de-France  
JACQUELINE EUSTACHE-BRINIO

Depuis quelques temps, nous nous sommes aperçus que les pigeons devenaient de plus en plus envahissants, car nous nous retrouvons avec de nombreuses déjections sur les balcons et les appuis de fenêtres. Nous avons bien essayé diverses méthodes, dont les sacs en plastique, mais avouez que ce n'est pas très esthétique et pas très efficace. C'est pourquoi nous nous permettons de vous demander de bien vouloir faire quelque chose pour enrayer cela.

#### Habitants du quartier des Raguenets

Si, effectivement, la Ville procède de manière régulière à des captures de pigeons afin d'en réduire considérablement le nombre, il appartient néanmoins à votre bailleur de mettre en place tous les dispositifs possibles pour que ces volatiles nuisibles ne puissent nicher dans les immeubles ou se poser sur les balcons.

Je vais donc interpellé la SCIC pour qu'elle envisage sérieusement l'obstruction de tout lieu de nidification de ces oiseaux.

Par ailleurs, je tiens aussi à vous faire remarquer qu'un certain nombre d'habitants contribuent à la prolifération de ces nuisibles en les nourrissant et qu'un tel comportement peut être pénalement sanctionné puisqu'il est interdit de nourrir ces oiseaux, conformément au règlement sanitaire départemental.

Je vous invite donc à signaler à la Police municipale de tels agissements. Chacun doit être acteur de son quotidien et de son cadre de vie à tous les niveaux.

Le Maire, Conseiller régional d'Ile-de-France  
JACQUELINE EUSTACHE-BRINIO

### Contacts utiles

#### HÔTEL DE VILLE

Horaires d'ouverture pour l'accueil, les cartes d'identité et les passeports du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h  
Tél. : 01 34 17 84 84

#### SOS VOIRIE

24h/24 et 7j/7 :  
N°Vert 0 800 804 807

#### BUREAUX ANNEXES

Service scolaire :  
aile droite de la Mairie.  
Tél. : 01 34 17 84 26

#### Services techniques :

3, allée du Clos Fleury  
Tél. : 01 34 28 47 00

#### Affaires sociales :

avenue Gabriel Péri (bâtiment préfabriqué, à droite de l'entrée de la Mairie).

#### PERMANENCES DU MAIRE

Votre Maire, Jacqueline Eustache-Brinio, se tient à votre disposition et à votre écoute. Pour connaître les dates de ses permanences, adressez-vous à l'accueil de la Mairie  
Tél. : 01 34 17 84 84  
ou sur le site [www.ville-saintgratien.fr](http://www.ville-saintgratien.fr)

#### PERMANENCES DU DEPUTE

Votre Député, François Scellier, vous reçoit lors des permanences organisées sur la ville. Pour en connaître les dates, vous pouvez téléphoner à la Mairie ou au 01 40 63 90 06.